L'ÉCHO de l'Ouest
COURRIER FRANÇAIS

3 784065 301704 >

31 JUILLET 2026 - N°3918 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - echo-ouest.fr

NANTES

Huit idées pour soigner la ville

Un abribus qui distribue des histoires, une pergola qui apaise le bruit urbain, un jardin ouvert sur deux Ehpad. Nantes Métropole dévoile les huit lauréats de son appel à expérimenter, entièrement consacré au bien-être mental.

P.6

LOIRE-ATLANTIQUE

Découvrir des destinations « fraîcheur »

P.3

AU DÉPART DE NANTES

Vers Montréal avec le nouvel Airbus A321XLR

P.2

PLAGES DE VENDÉE

Le retour des méduses

P.9

La Loire, un fleuve face à la canicule



Un promeneur photographie ce paysage insolite, où la Loire a cédé la place au sable sur plusieurs centaines de mètres. Les hydrologues lisent cela comme un signal préoccupant de la fragilité croissante du fleuve. P.7

VENDÉE

Noirmoutier n'oublie pas sa sainte

Deux-cent-trente ans après sa naissance, l'oratoire de sainte Marie-Euphrasie Pelletier rouvre ses portes tout l'été à Noirmoutier.

P.8



RÉGION

Dynamiser l'économie territoriale

Le Conseil régional des Pays de la Loire mobilise industrie, commerces ruraux et export lors de sa dernière séance plénière. Un choix matérialisé par plusieurs dotations financières.

P.4



BILLET

Encore un effort…

Alors qu'arrive le creux de l'été, sous la débilitante langueur de la canicule et dans le drame répété des feux de forêt, il est encore et encore demandé, de plus en plus, un effort, des efforts, aux Français accablés. Tous ces efforts s'accumulent et pourrissent un tant soit peu la perspective d'un mois d'août qui sera certainement beaucoup moins reposant et régénérant qu'il ne le fut dans le passé. « Encore un effort » semble être devenu le mantra d'une société blessée, d'un pays déclinant, d'une économie à la dérive, on en passe et des meilleures.
En fait, cette exigence clamée sur tous les tons n'a pas cours qu'en France : beaucoup d'efforts sont exigés, voire nécessaires, partout sur la planète. Prenons le président américain, au hasard : plombé par son incompétence et son déséquilibre mental, embarqué dans une guerre que tous les analystes prédisaient calamiteuse pour lui, ce qui n'a pas raté, il doit consentir un nouvel effort pour essayer de venir à bout de ses adversaires de Téhéran. Sans garantie de réussite, bien au contraire si on en en juge par l'enlisement qui est le sien au Moyen-Orient. Efforts sur efforts, pour quel résultat ?
Dans la même veine, pensons au peuple israélien : le pogrom du 7-Octobre a diaboliquement servi à Benjamin Netanyahou pour s'accrocher au pouvoir afin d'éviter un procès humiliant, voire la prison. Et le Premier ministre s'est engagé dans la guerre la plus longue qu'ait connu son pays depuis quatre-vingts ans en partie pour retarder l'échéance judiciaire, tout le monde le sait. Voilà pourquoi ses concitoyens sont obligés de faire efforts sur efforts pour supporter le conflit, se mettre à l'abri avec les enfants dans d'inconfortables abris, assumer le désordre économique et l'inflation, sans oublier le fait devenu inacceptable d'une exemption de service militaire pour les Juifs orthodoxes.
Mais pour revenir à la France, quels efforts sont demandés aux citoyens ? D'abord celui de demeurer impuissants devant le spectacle lamentable d'une classe politique médiocre et d'une Assemblée nationale réduite à une foire aux bestiaux particulièrement violente et vulgaire, les outrances détestables des antisémites, les programmes socio-économiques débiles des prétentieux qui se voient déjà Présidents, la probabilité de plus en plus annoncée d'un matraquage fiscal érigé en panacée et destiné sans doute à devenir dès l'an prochain purement et simplement confiscatoire. Dernier effort en vue : accepter sans mots dire, mais en maudissant, la mexicanisation inéluctable d'un pays gangrené.
Bref, que du bonheur ! Pour résumer l'ensemble de la situation, une seule question, mais qui vaut son pesant de cacahouètes : quand donc les Français comprendront-ils, jeunes angoissés, vieux abandonnés, actifs écrasés de charges, retraités de plus en plus taxés, enseignants méprisés, élus menacés, assistants maternels suspectés, magistrats critiqués, policiers détestés, que le monde change d'époque ? La paix, la qualité de vie, les échanges et la résolution collective autant que policée des conflits, c'est fini. Le XXIe siècle va renouer avec le fil habituel de l'histoire : quelques îles agréables au milieu d'un océan de tempête. Saura-t-on l'accepter avec courage et lucidité ?
Attendons la rentrée !

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

2 Août 2026 – 18e dimanche du Temps ordinaire – A
Matthieu 14, 13-21

L'épisode que nous recevons aujourd'hui suit la mort de Jean le Baptiste. On peut comprendre le sentiment du Christ qui éprouve le besoin de se retirer à l'écart, endroit isolé qu'il rejoint en barque (v. 13). Cette dernière semble être justement le moyen d'aller vers soi-même, d'entrer en soi-même comme l'écrit Luc en parlant de l'enfant prodigue (Lc 15, 17). Ici le Seigneur veut s'éloigner de ce monde pour recouvrer le sens de sa propre vie et de sa propre mission. N'est-ce pas le rôle de l'Eglise que de nous aider, chacun à notre tour, ballotés par les difficultés de nos vies, à mieux comprendre nos propres missions dans le monde d'aujourd'hui ?
Le Christ, touché par la mort de Jean Baptiste, lui qui avait été son « introducteur » auprès des foules de ce temps, se retrouve à vouloir réfléchir sur sa propre identité. Mais cette identité passe par la foule qui vient le rejoindre (v. 14). C'est devant elle justement qu'il éprouvera ce sentiment divin de la « compassion » (id.)
Ces « cinq mille, sans compter les femmes et les enfants » (v. 21) ont certainement faim et les disciples viennent l'en avertir. Pouvons-nous prétendre que Jésus ne le savait pas ? Mais dans la suite logique de son discours ce qu'il souhaite c'est leur faire comprendre qu'au-delà de leur entendement, il y a une autre faim bien plus supérieure que l'entourage du Sauveur devra apprendre à discerner en chacun de nous. « Ils n'ont pas besoin de s'en aller. Donnez-leur vous-mêmes à manger » (v. 16) Et la multiplication des pains peut alors s'opérer. Nous découvrons alors une autre humanité qui non seulement prend conscience de l'existence des autres, mais aussi s'efforce d'y répondre. C'est dans cette aide à laquelle sont sollicités les disciples que nous discernons justement la première vocation de notre humanité : « Pour la communauté chrétienne, la justice sociale est une forme concrète de vie à la suite de Jésus et de fidélité à son Évangile. Dans le Nouveau Testament, Jésus annonce une « bonne nouvelle aux pauvres » (Lc 4, 18) et s'identifie aux petits, aux malades, aux prisonniers, aux étrangers (cf. Mt 25, 31-46). Il nous enseigne ainsi que la justice naît et s'accomplit dans la fraternité, car la manière dont nous nous approchons des plus démunis et entrons en relation avec eux devient, concrètement, la mesure de notre rapport avec Dieu et avec nos frères. » (Magnifica Humanistas - N° 77)
Et dans tout acte de solidarité, le Seigneur y est impliqué non seulement en nous encourageant – « Donnez-leur vous-mêmes à manger » (v. 16) – et dans l'accomplissement de cet acte – « Puis, ordonnant à la foule de s'asseoir sur l'herbe, il prit les cinq pains et les deux poissons, et, levant les yeux au ciel, il prononça la bénédiction ; il rompit les pains, il les donna aux disciples, et les disciples les donnèrent à la foule. » (v. 19) – mais aussi dans le discernement des besoins de l'autre. De fait, en tout acte de solidarité et de charité, nous sommes les complices de Dieu.
Une telle complicité fait partie de ce miracle de la multiplication des pains et nous en bénéficions nous-mêmes en profitant du contenu restant dans les douze paniers.
Comment savons-nous, à notre tour, faire profiter les autres de ce dont nous bénéficions ? Comment savons-nous, en recevant la Communion, penser à ceux qui sont dehors pour des raisons diverses. En mangeant le Corps du Christ, nous acceptons à notre tour d'être mangés. Rien ne se termine et il serait faux de parler de la fin d'une messe car au contraire tout commence.

Gérard CROZAT, diacre

Transport Un mois après le lancement de la ligne, la compagnie canadienne fait évoluer sa desserte transatlantique avec son tout dernier appareil long-courrier, plus sobre et plus confortable. Gros plan sur un choix stratégique.

Nantes-Montréal avec le nouvel A321XLR



L'Airbus A321XLR, dernier-né de la flotte monocouloir à long rayon d'action. Un appareil réalisé, en partie, à Nantes et Saint-Nazaire… tout un symbole. *Vincent GAUTIER*

Un mois après le lancement de la ligne, la compagnie canadienne fait évoluer sa desserte transatlantique avec son tout dernier appareil long-courrier, plus sobre et plus confortable. C'est un appareil flambant neuf qui a pris son envol depuis les pistes de Nantes Atlantique. Air Canada a mis en service, le 23 juillet dernier, son nouvel Airbus A321XLR sur la liaison saisonnière reliant Nantes à Montréal, un peu plus d'un mois après l'ouverture de cette route le 11 juin. Le service, assuré jusqu'à quatre fois par semaine jusqu'au 12 octobre, permet aux voyageurs de l'Ouest de la France de rejoindre le Canada sans escale, avec des correspondances vers plus de 150 destinations en Amérique du Nord, aux Caraïbes et en Amérique du Sud, via le hub montréalais de la compagnie. Dernier venu dans la flotte d'Air Canada, l'A321XLR se distingue par une autonomie accrue et une consommation de carburant optimisée par rapport aux générations précédentes. À bord, les passagers disposent de deux classes de service, la Signature Class et ses sièges inclinables à plat, et la classe Economy, dotée d'un système de divertissement renouvelé et d'une connectivité améliorée. *« L'arrivée de notre nouvel Airbus A321XLR à Nantes marque une étape importante pour cette nouvelle liaison qui connaît un excellent démarrage depuis son lancement en juin »*, déclare Jean-François Raudin, représentant pour la France d'Air Canada. *« Le choix de déployer dès aujourd'hui notre appareil long-courrier le plus récent sur cette route illustre la confiance que nous accordons au marché nantais et à l'Ouest de la France. Nos clients bénéficient désormais d'une expérience de voyage encore plus confortable, tout en profitant d'un accès direct à Montréal et de correspondances simples vers près de 150 destinations en Amérique. »*

Une filière régionale valorisée

Pour l'aéroport nantais, cette montée en gamme dépasse le seul confort des passagers. En effet, certaines pièces de l'appareil ont été confectionnés dans les ateliers installés à Nantes et à Saint-Nazaire. Alors, forcément, lorsque l'avion s'est posé sur le tarmac local, une fierté et un attachement particulier se sont manifestés dans les esprits, comme l'a bien exprimé Guillaume Dubois, le directeur de l'aéroport Nantes Atlantique : *« L'accueil de l'Airbus A321XLR à Nantes Atlantique a une signification particulière pour notre territoire. Cet appareil de nouvelle génération, dont certaines parties sont produites à Nantes et Saint-Nazaire, incarne l'excellence de la filière aéronautique régionale, grâce à une consommation de carburant optimisée et à une réduction de l'empreinte sonore. Son déploiement par Air Canada contribue à renforcer les connexions internationales du Grand Ouest, tout en répondant aux attentes croissantes en matière d'efficacité environnementale. C'est une évolution positive à la fois pour les voyageurs et pour le territoire »*. Aujourd'hui, les passagers à destination des États-Unis depuis Nantes continuent de bénéficier du précontrôle douanier proposé à l'aéroport Montréal-Trudeau. Ceci leur permet d'arriver outre-Atlantique de la même manière que sur un vol intérieur. Une réalité qui, selon les responsables du transporteur aérien, contribue à affirmer la place croissante de la ligne dans le réseau transatlantique de la compagnie.

Vincent GAUTIER

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS
Bât. E - Parc du Bois Cesbron
2 rue Henri-Guillaumet,
44700 ORVAULT

Société nouvelle Courrier français : SARL 99 ans - Cap. 100.000 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction44@echo-ouest.fr - redaction85@echo-ouest.fr - 02 40 29 16 91
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret - **Rédacteur départemental :** Vincent Gautier.

ANNONCES LÉGALES . annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION . abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.

CPPAP : 0629 C 85349 - **ISSN :** 0751-5162 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine principale du papier France. Taux de fibres recyclées sup.ou égal à 50% Eutrophisation (pâte et papier) : Ptot moyen à 0.014 kg/tonne.

votre journal

PEFC 10-31-3409

Face à la chaleur estivale Abbatiales millénaires, forêts profondes, rives de Loire. Pour conjurer les fortes températures, le Département multiplie les invitations à la fraîcheur pour les habitants comme pour les visiteurs de passage.

Ces destinations fraicheur en Loire-Atlantique



À Clisson, l'ancienne collégiale, aujourd'hui église Sainte-Marie, et le château font partie de ces emblématiques destinations fraîcheur. *Vincent GAUTIER*

Quand le thermomètre franchit les 30 °C, la tentation du farniente à l'ombre l'emporte souvent sur l'envie de sortir. Les périodes de canicule rencontrées lors de cet été l'expriment concrètement. Sortir dans la chaleur devient un effort imposant pouvant aller jusqu'à altérer l'attractivité de certains lieux. Pour autant, des échappées particulières peuvent contrecarrer les fortes températures. C'est précisément le pari que porte Loire-Atlantique développement, l'agence chargée, par convention et délégation de service public, de mettre en œuvre la politique touristique du Département. Sa mission dépasse la simple promotion : elle accompagne les collectivités et les porteurs de projets dans la requalification de leurs sites, avec l'ambition de construire une offre équilibrée et durable. Une feuille de route qui prend tout son sens lorsque la canicule s'installe et que les Ligériens et les touristes de passage cherchent, à quelques kilomètres de chez eux, de quoi conjuguer patrimoine et rafraîchissement.

Le refuge de la pierre

Devant la montée des températures, les monuments anciens offrent souvent un avantage que ne procure aucune climatisation moderne. L'abbatiale de Déas, à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, en est l'exemple le plus frappant. Édifiée au début du IXe siècle, elle compte parmi les plus vénérables constructions du département, et ses murs de pierre épais maintiennent naturellement une température clémente. À vingt-cinq minutes de Nantes, l'édifice se visite librement ou lors des visites guidées organisées les jeudis et vendredis par l'office de tourisme de Grand-Lieu, jardin monastique et espace famille compris. Une autre opportunité, pour atténuer l'effet plombant de la chaleur, se trouve à une trentaine de kilomètres de Nantes. Il s'agit du musée du Vignoble Nantais situé au Pallet. Celui-ci prolonge la respiration culturelle. L'exposition *Sous nos yeux*, consacrée aux paysages viticoles, y dialogue cet été avec une programmation d'animations qui donne à voir, autrement, l'identité d'un terroir façonné par des générations de vignerons.

Sous le couvert forestier

Pour ceux qui apprécient le grand air, le massif du Gâvre, plus de 4.500 hectares de futaie, demeure la plus vaste forêt du département. Ses boucles balisées, accessibles à tous les niveaux de marche, conservent sous la canopée une fraîcheur que la ville a depuis longtemps perdue. Malgré les restrictions actuelles, cette destination offre encore une belle occasion de balade. Plus à l'est, autour du lac de Vioreau, à Joué-sur-Erdre, les sentiers ombragés se prêtent aussi bien à la promenade familiale qu'à la randonnée de plusieurs heures. D'autres sites conjuguent nature et curiosité patrimoniale. À Nozay, la Carrière du Parc, ancienne exploitation de pierre bleue, se parcourt du vendredi au dimanche à l'aide d'audioguides disponibles à l'office de tourisme Erdre Canal Forêt. Dans le Vignoble nantais, le Circuit des Ombrages, au Landreau, alterne sous-bois et vallons sur environ 9 km, tandis qu'à Saint-Colomban, le Circuit de la Sorinière longe sur 5,5 km la vallée de la Boulogne. Aux portes de Nantes enfin, le parc de la Chantrerie, avec ses grands arbres et ses allées le long de l'Erdre, reste une valeur sûre pour un pique-nique à l'abri du soleil.

Entre baignade et navigation

Reste la fraîcheur la plus directe, celle de l'eau. À Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, le parc de la Boulogne, labellisé Pavillon Bleu, propose une baignade surveillée en juillet et août, avec un accès facilité pour les personnes à mobilité réduite. Du côté de Clisson et de Pont-Caffino, c'est en canoë ou en kayak que l'on découvre la Sèvre nantaise, glissant entre des paysages de vignes qui se dévoilent différemment depuis la rivière. Près d'Ancenis, le plan d'eau du Pont-Cornouaille, à Mésanger, surveille sa baignade du mardi au dimanche et accueille aussi bien les familles que les camping-caristes de passage. Enfin, à Ancenis-Saint-Géréon, l'Île Mouchet invite à clore la journée autrement. Cette ancienne île de Loire, aujourd'hui reliée par une boucle plate de 3 km accessible aux poussettes, offre des points de vue sur le fleuve et le pont suspendu d'Ancenis, où se laissent observer les oiseaux des bords de Loire. À l'heure où le soleil décline, le site devient un poste d'observation privilégié sur un fleuve qui, depuis des siècles, façonne le paysage et le rythme du territoire. Entre pierre séculaire, forêt dense et lumière du soir sur la Loire, le département compose ainsi, chaque été, une géographie parallèle : celle des lieux où la chaleur se laisse oublier.

Vincent GAUTIER



Le site de l'abbatiale de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. Une destination à l'abri de la canicule, une page d'histoire cultuelle et culturelle du département. *Julien Gazeau*

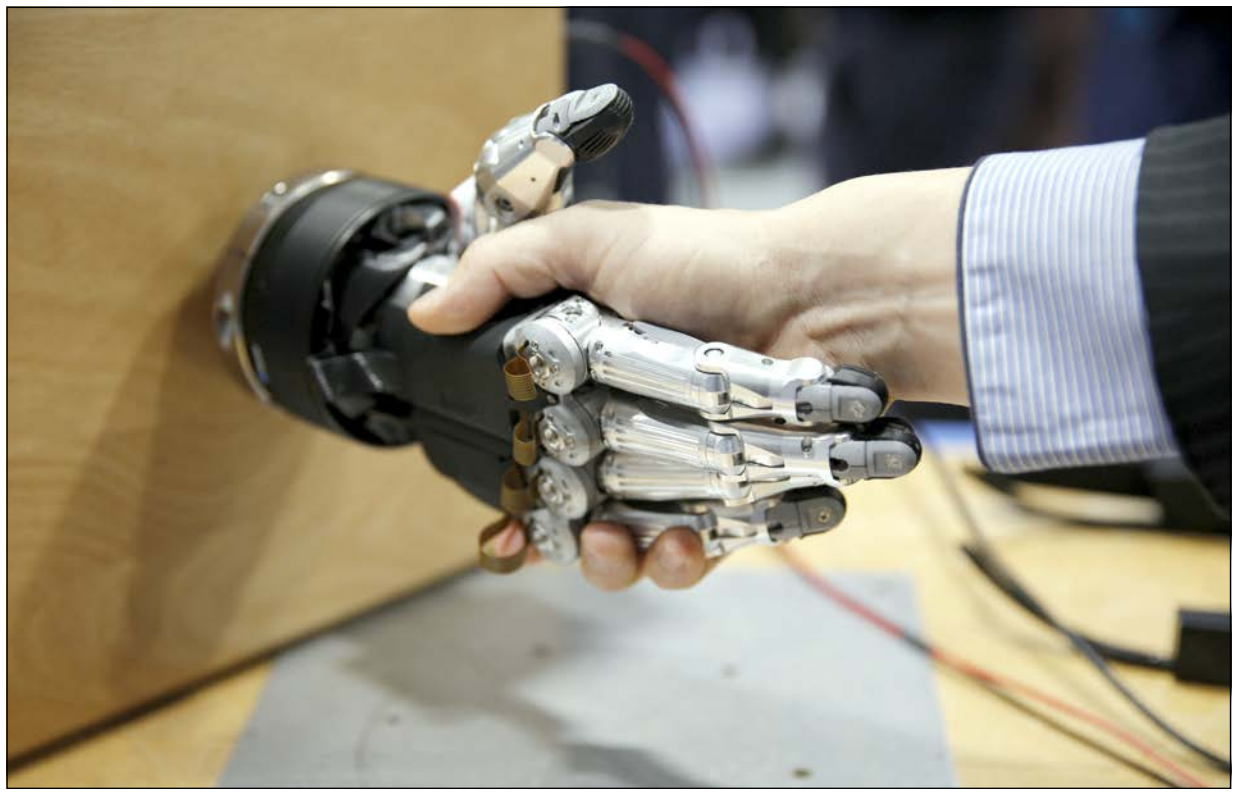


Le canal de Nantes à Brest offre aussi l'occasion de se mettre à l'ombre des arbres tout en suivant le parcours de l'eau. *Vincent GAUTIER*

Région Réuni en séance plénière le 25 juin, le Conseil régional des Pays de la Loire a voté une série d'aides destinées à moderniser l'industrie, soutenir les commerces ruraux et accompagner les entreprises à l'export. Focus.

Trois millions d'euros pour l'économie ligérienne

C'est un train de mesures concrètes qu'a adopté le Conseil régional des Pays de la Loire lors de sa séance plénière du 25 juin, sous la présidence de Christelle Morançais. Plus de 3 millions d'euros ont été mobilisés pour moderniser l'outil industriel, accompagner la création d'entreprise et dynamiser les commerces en milieu rural. L'axe politique choisi consiste à véritablement aller doper l'économie, notamment en se tournant vers de nouveaux marchés à l'export. *« Qu'il s'agisse de moderniser notre industrie, d'accompagner la création d'entreprise, de maintenir des commerces essentiels dans nos villages ou d'accompagner nos entreprises à conquérir de nouveaux marchés à l'export, la Région agit avec pragmatisme et ambition pour l'économie ligérienne »*, a ainsi résumé la présidente de Région. Une décision prise alors même que le déclin de la puissance industrielle se manifeste tous les jours dans l'état de santé de l'économie de la France.



La Région a décidé de mettre la main à la poche pour encourager l'économie, dans son ensemble. Pour l'industrie, le défi consiste à doper les filières à l'avenir prometteur. *Vincent GAUTIER*

L'industrie, priorité affichée

Dans ce contexte, deux dispositifs concentrent l'essentiel de l'effort régional en faveur du tissu industriel. Des mesures concrètes pour encourager la création de richesse profitable au territoire. Au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Industrie du Futur, la Région engage 1.038.000 euros sous forme de prêts et de subventions, en particulier lorsque l'entreprise réalise un bilan carbone ou un audit énergétique. Trois PME et TPE en bénéficient. En Vendée, l'entreprise Amiaud va pouvoir compter sur un prêt de 300.000 euros et une subvention de 65.000 euros pour moderniser son outil de production. Dans le 53, en Mayenne, l'entreprise Fouilleul se verra dotée d'un soutien de 250.000 euros de prêt et 23.000 euros de subvention pour l'acquisition de nouvelles lignes de production. Enfin, à quelques kilomètres au nord d'Angers, à Tiercé, l'entreprise Cemeca va aussi profiter d'un prêt de 400.000 euros pour le même type d'investissement. La démarche est loin d'être une première. En effet, le dispositif Pays de la Loire Prêt Entreprise complète ce soutien avec 1.150.000 euros répartis entre trois nouveaux prêts. Coastline West, spécialisée dans le ciment bas carbone, s'implante ainsi en Loire-Atlantique, tandis qu'en Mayenne, Actim crée une unité de peinture industrielle et Moldtecs se diversifie vers les composants de véhicules électriques. Des choix qui, selon la Région, viennent illustrer une stratégie de relocalisation industrielle basée notamment sur des filières d'avenir.

Pluralité des soutiens

Les questions homogénéité économique du territoire sont aussi posées. Ainsi, loin des grands sites industriels, la Région a également voté huit subventions pour un total de 114.871 euros au titre du dispositif Commerce-Artisanat, afin de préserver l'animation des bourgs ruraux. Boulangeries-pâtisseries, salons de coiffure, un bar-tabac-presse ou encore une entreprise multiservices figurent parmi les bénéficiaires, répartis en Loire-Atlantique, en Mayenne, en Vendée, en Maine-et-Loire et en Sarthe. Ces services constituent de véritables vecteurs de liens sociaux et humains dans les communes et village et contribuent à freiner l'hyper centralisation immobilière. Autre secteur concerné par le soutien, celui du tourisme. En Mayenne, le Grand Hôtel éponyme va bénéficier d'un prêt de 100.000 euros accordé pour l'aménagement de ses espaces intérieurs. Il sera complété par un second prêt de 70.000 euros dédié à la transition écologique. Dans le département de la Sarthe, à Lavernat, l'association Avenir Vacances a reçu la somme de 15.000 euros. Celle-ci servira à agrandir la capacité d'accueil de ses gîtes destinés aux enfants en situation de handicap. Enfin, la Région renforce son accompagnement à l'export via le Pass Export Pays de la Loire, destiné aux PME primo-exportatrices, un dispositif désormais épaulé par *Mon assistant export*, présenté comme la première intelligence artificielle conversationnelle française dédiée à l'accompagnement international des entreprises.

Vincent GAUTIER

Forêt domaniale du Gâvre Un chantier de coupe au rond-point de l'Étoile, la fermeture de la route de Carheil : l'Office national des forêts multiplie cet été les mesures de sécurisation en forêt du Gâvre, entre entretien du patrimoine boisé et gestion du risque incendie.

L'ONF engage travaux et fermetures temporaires

Les promeneurs qui empruntent les abords du rond-point de l'Étoile croiseront prochainement un bûcheron et une machine billonneuse. L'intervention répond d'abord à un impératif de sécurité : les arbres secs ou dangereux qui bordent les aires de pique-nique, les voies d'accès et les stationnements seront prélevés. Mais elle s'inscrit aussi dans une logique plus large, celle du document de gestion durable de la forêt, qui prévoit de faire évoluer les parcelles autour du rond-point vers un peuplement « converti » en futaie « irrégulier », c'est-à-dire composé d'arbres d'âges différents. Ce choix rompt avec une tradition ancienne. Dans le bassin ligérien, la futaie régulière domine depuis plusieurs siècles, portée par des générations de forestiers, et la futaie régulière de chêne figure même à l'inventaire national du patrimoine culturel et immatériel depuis juin 2022. Mais le changement climatique impose de diversifier les traitements, et sur les secteurs les plus exposés au regard du public, comme celui du rond-point, la futaie irrégulière s'impose désormais comme une réponse adaptée. En pratique, cela signifie prélever les plus gros arbres, dont la succession est déjà assurée à leurs pieds, pour laisser entrer la lumière et permettre aux jeunes semis de chênes, de hêtres, de feuillus précieux ou de pins sylvestres de s'installer. Les arbres « bio », identifiés comme habitats pour la biodiversité, notamment les arbres à cavité, seront quant à eux conservés. Le calendrier n'a rien d'un hasard. Le chantier intervient après la période sensible de reproduction de la faune, avant la saison des champignons, et avant que les sols détrempés ne perdent leur portance. Il reste toutefois soumis aux arrêtés préfectoraux relatifs au risque de feu de forêt, pouvant être suspendu en cas de danger sévère, ou limité aux heures de nuit et de matinée.



La forêt du Gavre en Loire-Atlantique sous haute vigilance en cette période de canicule et de sécheresse. *Vincent GAUTIER*

Route de Carheil fermée

Plus radicale, la décision prise par la directrice de l'agence Pays de la Loire de l'ONF concerne la route forestière de Carheil. Un récent diagnostic sanitaire des chênes situés entre le rond de Carheil et la sortie ouest de la forêt a révélé des sujets dépérissants, menaçant de tomber. Un arbre s'est d'ailleurs déjà abattu sur cette route au printemps. La fermeture, effective pour tous les usagers, qu'ils soient motorisés, non motorisés ou piétons, s'accompagne d'une seconde restriction : la portion reliant le rond-point de l'Étoile au rond de Carheil demeure interdite aux véhicules motorisés, mais reste accessible aux piétons et aux véhicules non motorisés. L'ONF précise que ces mesures, temporaires, resteront en vigueur jusqu'à la réalisation des travaux de sécurisation. En attendant, l'organisme invite les visiteurs à la vigilance, rappelant que fumer en forêt reste strictement interdit, de même que tout usage du feu, et recommande de consulter les sites de la préfecture ou de la Draaf avant toute sortie. Un mot d'ordre résume l'esprit de la démarche : *« La forêt nous protège… Ensemble, protégeons-là ! »*

Vincent GAUTIER

Commerçants à La Boissière Présentée comme un projet de renouvellement urbain destiné à offrir « plus de nature, plus de confort et plus de lieux pour se rencontrer », la transformation du quartier de la Boissière, au nord de Nantes, suscite aujourd'hui les inquiétudes de plusieurs commerçants. Difficultés rencontrées lors des travaux, manque de stationnement et sentiment d'insécurité alimentent leurs craintes pour l'avenir de leurs activités.

Ils tirent la sonnette d'alarme



Malgré les difficultés rencontrées depuis leur installation, Maha Chesneau et Amine Outaleb restent déterminés à faire vivre La Fantaisie et à accompagner le renouveau du quartier. Une motivation intacte qui ne pourra toutefois suffire sans des réponses rapides aux problèmes de stationnement et d'accessibilité. *Thérèse FLEURY (clp)*

Sur le papier, tout semblait réuni pour faire de cette opération une réussite. L'ancien centre commercial de la Boissière, devenu vétuste, a laissé place à deux immeubles accueillant 85 logements et plusieurs commerces de proximité. Une transformation ambitieuse, pensée pour redonner un nouveau souffle au quartier. Mais derrière les façades neuves, certains commerçants racontent une tout autre histoire, faite de retards, de difficultés techniques et d'interrogations sur l'avenir économique des commerces.

Le pari d'accompagner

Lorsque Maha Chesneau et Amine Outaleb rachètent le fonds du bureau de tabac La Fantaisie en 2023, ils savent déjà que le commerce devra déménager quelques centaines de mètres plus loin, dans les nouveaux bâtiments construits rue Jean-Poulain. *« Nous avons accepté de suivre le développement économique du quartier »,* résument-ils. Le projet est alors présenté comme une opportunité. L'audit réalisé avant le transfert souligne le potentiel du nouvel emplacement : davantage de visibilité, un environnement commercial rénové, un important flux piéton lié au tramway, des commerces complémentaires et un stationnement identifié comme un atout du site. L'objectif affiché est clair : développer l'activité du commerce grâce à un local plus moderne et plus attractif. Le premier immeuble est réceptionné en septembre 2025. Les gérants prévoient alors de commencer les travaux d'aménagement dès la deuxième semaine d'octobre afin d'ouvrir rapidement leur nouveau commerce. Mais les difficultés s'enchaînent. Tout d'abord, le local commercial n'est pas raccordé à l'électricité, alors même que les logements de l'immeuble le sont déjà. À cela s'ajoutent plusieurs malfaçons. Les deux cellules commerciales acquises par les gérants ne sont pas au même niveau. Une chape est réalisée pour les raccorder, entraînant des problèmes de condensation et d'humidité. Des infiltrations d'eaux pluviales apparaissent également à l'intérieur du local sans que la cause n'ait été déterminée. Malgré ces difficultés, les travaux d'aménagement reprennent à la fin du mois de décembre, toujours sans alimentation électrique. *« Nous avons dû nous brancher sur notre ancien local, situé à plus de 200 mètres. »*

Le calendrier administratif, lui, continue d'avancer. Les autorisations accordées par les Douanes et la Ville pour exploiter l'ancien bureau de tabac arrivent à échéance. *« Nous avions obtenu l'autorisation de déménager, mais elle expirait à la fin du mois de janvier. À partir du 20 janvier, nous n'avions plus le droit d'exercer dans notre ancien local. »* Le couple n'a alors plus d'autre choix que d'ouvrir son nouveau commerce le 26 janvier 2026, sans raccordement définitif. *« Nous avons fonctionné avec un branchement provisoire alimenté depuis le chantier du deuxième immeuble. Ça sautait souvent ! »* Le compteur électrique ne sera finalement installé que le 17 février. L'eau manque également au moment de l'ouverture. *« Pour nettoyer notre local, nous amenions des seaux d'eau depuis notre ancien commerce. »* Face à ces difficultés, Maha Chesneau dit avoir multiplié les relances. *« J'ai envoyé des dizaines de mails pour que les problèmes soient réglés rapidement. Nous nous sommes retrouvés face à un mur. On nous répondait : ' Vous n'êtes pas propriétaires.' »* Une situation d'autant plus difficile à vivre que les commerçants assurent avoir, de leur côté, respecté l'ensemble des exigences qui leur étaient imposées. *« Nous avons accepté tout leur cahier des charges, toutes leurs contraintes, toutes leurs exigences. Tous nos travaux ont été soumis à l'acceptation du bailleur. »* Sollicitée afin d'apporter son éclairage sur ces difficultés, la société Nova-Pôle Immobilier n'a pas répondu à nos demandes avant la publication de cet article.

Le stationnement, principal sujet de crispation

Depuis l'ouverture, un autre sujet cristallise les tensions : l'accès au commerce. Derrière l'ancien centre commercial, une quarantaine de places de stationnement étaient disponibles à proximité immédiate. Aujourd'hui, devant La Fantaisie, une seule place subsiste. Elle fait office de place réservée aux personnes à mobilité réduite, d'aire de livraison et d'arrêt-minute. *« Elle est quasiment toujours occupée par des habitants »,* observent les gérants. Ils estiment que cette situation détourne une partie de leur clientèle. *« Des personnes âgées, des personnes à mobilité réduite ou des clients qui venaient simplement acheter leur journal ou leur paquet de cigarettes ne viennent plus. »*. Et les conséquences sont déjà visibles. Selon un état comparatif établi par les services des Douanes, les ventes de tabac enregistrent une baisse d'environ 25.000 euros sur les quatre premiers mois de l'année 2026 par rapport à la même période de 2025. Les gérants précisent que ce chiffre ne concerne que l'activité tabac. Ils constatent également un recul de leurs ventes de presse, de boissons et des autres produits du commerce. *« Aujourd'hui, nous vivons sur notre trésorerie. Nous avons contracté deux emprunts, l'un pour acheter le fonds, l'autre pour aménager le commerce. Si rien ne change, nous ne tiendrons pas jusqu'à la fin de l'année. »* Les commerçants demandent aujourd'hui la création de plusieurs places de stationnement de courte durée, en lieu et place des terrasses actuellement prévues devant leur établissement.

Un commerce accessible, c'est un quartier vivant

Pour défendre cette demande, les commerçants ont lancé une pétition. Son titre résume à lui seul leur démarche : *« Un commerce accessible, c'est un quartier vivant. »* En trois jours, plus d'une centaine d'habitants l'ont signée. Le texte ne défend pas uniquement les intérêts du bureau de tabac. Il rappelle que les difficultés de stationnement pénalisent les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, les familles, les professionnels de passage ou encore les habitants effectuant des achats rapides. Les signataires demandent simplement à la Ville d'étudier plusieurs solutions : création de places de stationnement, mise en place d'un arrêt-minute ou tout autre aménagement facilitant l'accès aux commerces de proximité. Le pharmacien voisin, Mathieu Declercq, partage ce constat. Il avait déjà lancé une pétition similaire qui avait recueilli plus de 500 signatures.



Depuis plusieurs jours, une voiture stationne sur l'arrêt minute malgré les demandes des commerçants. L'unique place donne aussitôt sur la rue et la piste cyclable. *Thérèse FLEURY (clp)*

Des inquiétudes persistantes sur la sécurité

Autre sujet d'inquiétude : la sécurité. Les commerçants évoquent la présence régulière de trafics de stupéfiants et de contrefaçons dans le bois situé en face, le bois de l'hippodrome. Ils redoutent également que les terrasses prévues devant leur établissement ne deviennent un nouveau lieu de rassemblement. *« Nous ne voulons pas revivre ce que nous avons connu auparavant. Le trafic de contrebande nous a coûté plus de 80.000 euros de chiffre d'affaires en 2024. »Malgré ces difficultés, ils assurent vouloir poursuivre leur activité. « On aime ce métier. On veut faire vivre ce quartier. Pour certains habitants, venir ici est leur seule sortie de la journée. »* Radia Essassi, adjointe à la Ville de Nantes en charge du quartier Nord, a également été sollicitée afin de répondre aux doléances et inquiétudes des commerçants concernant le stationnement et la sécurité. Celle-ci n'avait pas répondu à nos sollicitations au moment de la publication de cet article.

Trouver l'équilibre

Le cas de la Boissière dépasse aujourd'hui le seul destin d'un bureau de tabac. Il pose une question à laquelle sont confrontées de nombreuses collectivités engagées dans le renouvellement urbain : comment concilier la végétalisation des espaces publics, la réduction de la place de la voiture et la vitalité des commerces de proximité ? Favoriser les déplacements doux constitue un objectif largement partagé. Pour autant, la réalité des usages rappelle que la voiture demeure indispensable pour de nombreux habitants, notamment les personnes âgées, les familles, les personnes à mobilité réduite ou les usagers effectuant des achats rapides. Le défi consiste donc à trouver un équilibre entre des villes plus agréables à vivre et des commerces suffisamment accessibles pour continuer à remplir leur rôle économique, mais aussi social. Car un commerce de proximité n'est pas seulement un lieu de consommation : il est aussi un lieu de rencontres, d'échanges et de vie, indispensable à l'animation d'un quartier.

Thérèse FLEURY (clp)

La Boissière Après les inquiétudes exprimées par les commerçants du quartier de la Boissière, Nantes Métropole détaille les mesures déjà engagées et celles qui seront prochainement mises en œuvre pour améliorer l'accès aux commerces, en particulier au tabac-presse installé rue Jean-Poulain.

La réponse de Nantes Métropole

La collectivité estime que ce nouvel emplacement présente plusieurs atouts, tout en reconnaissant que le quartier est encore en phase de développement. *« Le tabac-presse a ouvert dans sa nouvelle cellule rue Jean-Poulain fin janvier 2026. Il profite de la dynamique de la polarité commerciale en se rapprochant des autres commerces et notamment de la pharmacie »,* souligne Nantes Métropole. La collectivité rappelle également que les cellules commerciales sont livrées brutes et nécessitent des travaux d'aménagement avant leur ouverture, ce qui explique que l'ensemble des commerces ne soit pas encore installé. La seconde tranche du programme immobilier, prévue en 2027, doit notamment accueillir une boulangerie en rez-de-chaussée. Nantes Métropole indique également que la pharmacie, présente sur le site depuis plusieurs années, *« ne nous a pas remonté de difficultés particulières ».*

Des mesures déjà engagées

Estimant qu'il est *« essentiel que des places de stationnement soient disponibles pour les automobilistes qui passent »*, Nantes Métropole rappelle les actions déjà entreprises. En mai 2026, la signalisation des trois places en zone bleue de la rue Claudel, situées à une cinquantaine de mètres du tabac-presse, a été reprise avec une nouvelle peinture au sol et la pose d'un panneau. La collectivité précise que ces emplacements existaient déjà, mais que leur marquage commençait à s'effacer. En juin 2026, un panneau *« Place réservée aux clients des commerces »* a été installé devant les commerces de la rue Jean-Poulain. Le même mois, la Brigade de l'espace public a été missionnée afin de faire respecter la zone bleue de la rue Claudel. En juillet 2026, deux panneaux *« 3 places de stationnement en zone bleue pour accéder aux commerces »* doivent être installés de part et d'autre de la rue Jean-Poulain afin de mieux informer les automobilistes de l'existence de ces emplacements. Nantes Métropole annonce également plusieurs interventions lors du mois de juillet. Le panneau présentant la perspective du futur quartier, actuellement installé sur la palissade du chantier du CIF, sera déplacé afin de redonner de la visibilité au tabac-presse. Dans le même temps, deux places de stationnement et une place dédiée aux livraisons seront créées rue Jean-Poulain, tandis qu'une place réservée aux personnes à mobilité réduite viendra compléter les emplacements de la zone bleue de la rue Claudel.

Des aménagements définitifs à venir

À plus long terme, Nantes Métropole prévoit la création de deux places supplémentaires en zone bleue rue Jean-Poulain, tout en conservant une place dédiée aux livraisons. À terme, les commerces disposeront ainsi de six places en zone bleue à proximité immédiate, réparties entre les rues Jean-Poulain et Claudel. La collectivité rappelle enfin que ces aménagements doivent respecter les contraintes liées à la mise aux normes de l'espace public, notamment les distances de sécurité à maintenir entre les passages piétons, les arrêts de bus, les points de présentation des déchets et les accès aux immeubles. Quant à la question de la sécurité concernant le trafic de stupéfiant et la vente de contrebande, Nantes Métropole n'a, pour l'instant, formulé aucune réponse.

Thérèse FLEURY (clp)

NANTES Nantes Métropole a désigné les lauréats de la troisième saison de son appel à expérimenter « Nantes en pleine santé », entièrement consacrée à la santé mentale. Les huit projets retenus investiront l'espace public à partir de cet été et jusqu'à l'automne 2027.

La santé mentale s'invite dans l'espace public

Un abribus qui distribue des histoires courtes, une pergola qui filtre le bruit de la ville, un jardin thérapeutique ouvert sur le quartier. Dès cet été, huit dispositifs vont investir l'espace public nantais et rézéen pour tester, en conditions réelles et pendant un an, de nouvelles façons de prendre soin des habitants. Portée depuis 2023 par Nantes Métropole, en co-pilotage avec le Nantes City Lab et JCDecaux, cette troisième édition de l'appel à expérimenter a retenu 8 projets sur 19 candidatures déposées, chacun bénéficiant d'un accompagnement méthodologique et d'un financement de 25.000 euros. Plusieurs projets misent sur ces instants morts du quotidien urbain, l'attente du bus, la traversée d'un quai, pour y glisser une parenthèse de mieux-être. *Le p'tit lu en santé* installera, de l'automne 2026 à l'automne 2027, un distributeur d'histoires courtes dans une station ou un abribus de la métropole, chaque récit intégrant en bas de page un message de prévention validé scientifiquement. Sur l'aire de loisirs des jardins de l'Estuaire, à l'Île de Nantes, le *Pontoon immersif* prendra la forme d'une pergola diffusant, dès la rentrée 2026, des paysages sonores ajustés en temps réel au bruit ambiant, en totale autonomie énergétique. Quai François Mitterrand, face au Palais de justice, *100 connexions* proposera à partir de fin septembre 2026 des stations low-tech pour aider chacun à mesurer, très concrètement, son rapport aux écrans.

Le lien social comme fil conducteur

D'autres projets replacent la rencontre intergénérationnelle au cœur du dispositif. À Rezé, le *Jardin Papot'âge* ouvrira dès l'été 2026 un jardin partagé sur le parvis des EHPAD Mauperthuis et Alexandre Plancher, pensé pour favoriser les rencontres fortuites entre résidents, familles et riverains. Toujours à Rezé, *Le Banc des Souvenirs* détournera à partir de l'automne 2026 un téléphone vintage pour diffuser, et recueillir, des récits de vie enregistrés par des seniors. Au jardin des Fonderies, la *Canopée des Fonderies*, portée par l'association Nya Talents, proposera dès août 2026 une programmation d'ateliers et de rencontres mêlant arts et bien-être, avec une attention particulière portée aux femmes et aux seniors.

« La santé mentale est un enjeu profondément collectif. Elle ne se joue pas seulement dans le soin, mais aussi dans nos conditions de vie, dans la qualité de nos espaces publics, dans la lutte contre l'isolement et dans notre capacité à créer des lieux plus apaisés, plus accueillants et plus favorables au lien social », résume Agnès Bourgeais, vice-présidente de Nantes Métropole déléguée à la santé. Deux autres projets complètent cette édition. *TramWaves* introduira, durant quatre semaines à l'automne 2026, musiques et capsules sonores sur une ou plusieurs lignes du réseau Naolib pour rendre les trajets plus conviviaux. Devant l'hôpital Saint-Jacques, à proximité des services de psychiatrie, *Le jardin des ressources* ouvrira à partir de l'automne 2026 un espace sensoriel pensé selon une approche « One Health », intégrant faune, flore et eau, sans équipement médicalisé stigmatisant. Depuis son lancement en 2023, l'appel à expérimenter aura ainsi soutenu 23 projets, dont les précédents lauréats Silver Anana et la Caisse Commune Alimentaire ont depuis essaimé sur plusieurs communes de la métropole. *« Nantes Métropole ambitionne d'être pionnière sur la fabrique d'un territoire en pleine santé »*, affirme Francky Trichet, vice-président délégué à l'innovation, qui dit attendre avec impatience de voir ces huit expérimentations, *« se déployer dans le quotidien des Nantais »*.

Vincent GAUTIER



Nantes cultive la qualité de vie sous de nombreuses formes. Cette année, l'accent est réservé au bien être mental des habitants comme l'illustrent les huit initiatives menées. *Vincent GAUTIER*

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 70 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros
soit 26 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur echo-ouest.fr

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



SAGA FAMILIALE



THRILLER PSYCHO.



RÉCIT AUTOBIO.

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **L'Écho de l'Ouest** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français – Service Abonnement
L'Écho de l'Ouest - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

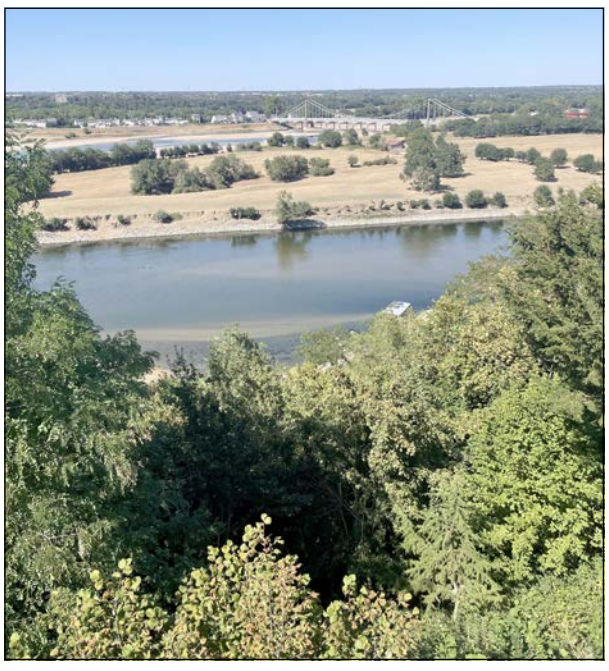
Environnement Le niveau exceptionnellement bas de la Loire inquiète riverains, scientifiques et amoureux du fleuve. Entre Anetz, Loire Auxence et les premiers kilomètres du Maine-et-Loire, les bancs de sable gagnent du terrain, révélant un paysage aussi spectaculaire que préoccupant.

La Loire à l'épreuve d'une canicule inédite



Par endroits, les bras de Loire, en principe continus, sont quasiment asséchés. *B. MARTIN (clp)*

À certains endroits, la Loire semble avoir perdu une partie de son identité. Entre Anetz, Varades, La Rouxière ou encore Saint-Florent-le-Vieil, le plus long fleuve de France affiche un visage inhabituel en cette fin juillet. Les bras secondaires se réduisent à de minces filets d'eau, les bancs de sable émergent sur plusieurs centaines de mètres et la navigation devient délicate. Si les promeneurs immortalisent ces paysages insolites, les spécialistes, eux, y voient un signal préoccupant. Cette baisse des niveaux intervient dans un contexte de sécheresse durable. Le déficit de précipitations enregistré depuis plusieurs mois, conjugué à des températures élevées et à une forte évaporation, pèse directement sur le débit du fleuve. Les affluents alimentent moins la Loire, qui voit son niveau reculer progressivement.



Le niveau de la Loire n'a jamais été aussi bas. *B. MARTIN (clp)*



Heureusement, la descente en canoé ou kayak reste encore possible. *B. MARTIN (clp)*

« Le fleuve révèle sa fragilité »

Pour les hydrologues, la situation dépasse le simple épisode estival. Nicolas Debiais a mené d'importants travaux portant sur la restauration des cours d'eau, le génie végétal, l'hydromorphologie et la gestion des milieux aquatiques. Il a notamment contribué à des ouvrages techniques de référence consacrés à la restauration des rivières et à l'aménagement écologique des milieux aquatiques. « *La Loire est un fleuve naturellement très variable, mais les épisodes d'étiage sévère deviennent plus fréquents et plus précoces. Ce que nous observons aujourd'hui s'inscrit dans une tendance liée au changement climatique. Le fleuve révèle désormais une fragilité qui était moins visible il y a encore quelques décennies.* » Même constat chez les spécialistes des milieux aquatiques. Arien Lombert, hydrologue, précise : « *Lorsque les niveaux diminuent fortement, les habitats aquatiques se réduisent, la température de l'eau augmente et l'oxygène disponible baisse. C'est toute la biodiversité qui peut être mise sous pression.* » Poissons, invertébrés, oiseaux ou encore végétation des berges doivent composer avec ces nouvelles conditions. « *Certaines espèces profitent temporairement des bancs de sable, tandis que d'autres voient leur habitat disparaître. En cette période, le fleuve révèle sa fragilité.* »

Stupéfaction des cyclistes

Sur le terrain, les habitants constatent l'évolution année après année. « *Je n'avais jamais vu autant de sable apparaître aussi tôt dans la saison. On traverse presque certains bras à pied* », s'étonne un cycliste croisé sur les hauteurs d'Oudon et habitué des promenades au bord du fleuve. Entre Ancenis et Montjean-sur-Loire, les haltes offrent désormais une vue inhabituelle sur un fleuve qui semble s'être rétracté. « *Le paysage est magnifique, presque irréel. Mais derrière cette beauté, on comprend vite que quelque chose ne tourne pas rond. Les habitants nous disent que le niveau baisse d'année en année.* » Même sentiment chez les pratiquants réguliers, comme Agnès : « *Je parcours cet itinéraire depuis près de dix ans. On a toujours connu des étés secs, mais cette impression de vide est nouvelle. Cela donne envie de profiter du fleuve… tout en s'interrogeant sur son avenir.* » Les professionnels du tourisme suivent eux aussi l'évolution avec attention. Si ces paysages attirent les photographes, ils rappellent également la vulnérabilité d'un territoire dont l'identité est intimement liée à la Loire. Pour les scientifiques, ces épisodes devraient se multiplier sous l'effet du réchauffement climatique. La question dépasse désormais la seule gestion de la sécheresse : elle interroge l'avenir du fleuve, l'équilibre de ses écosystèmes et les usages qui en dépendent. Au fil des étés, la Loire apparaît ainsi comme un véritable indicateur de l'évolution du climat. Et dans les communes ligériennes de Loire-Atlantique comme du Maine-et-Loire, beaucoup redoutent que le paysage observé aujourd'hui ne devienne, demain, la nouvelle normalité.

Baptiste MARTIN (clp)



Foi & patrimoine Née à Noirmoutier en pleine tourmente révolutionnaire, sainte Marie-Euphrasie Pelletier a fondé une œuvre de charité aujourd'hui présente dans 67 pays. Un oratoire, installé dans sa maison natale, perpétue sa mémoire.

À Noirmoutier, sur les pas de sainte Marie-Euphrasie



Sainte Marie-Euphrasie dont l'œuvre s'inscrit pleinement dans celle de saint Jean Eudes. *CSCA*



Dans l'une des rues les plus commerçantes de l'île, se trouve le petit oratoire de la sainte. *Vincent GAUTIER*

Sur l'île de Noirmoutier, battue par les vents de l'Atlantique et façonnée par le travail séculaire des moines, un petit oratoire perpétue la mémoire de sainte Marie-Euphrasie Pelletier. Cette figure discrète de la charité chrétienne est née ici, le 31 juillet 1796, il y a 230 ans cette année. Une naissance dans une Vendée en feu. Pour saisir ce contexte de terreur, il est utile de rappeler que le Comité de salut public autorise alors l'usage des pires violences. Aux Lucs-sur-Boulogne, deux ans plus tôt, 564 villageois, dont 110 tout petits enfants, sont massacrés alors qu'ils s'étaient réfugiés dans leur église pour prier. Maisons brûlées, femmes violées, prêtres martyrisés, animaux tués, il ne doit rien rester des catholiques réfractaires face à la République naissante. C'est dans cette circonstance que les parents de la sainte, Anne et Julien Pelletier, se réfugient sur l'île de Noirmoutier. Le couple n'échappe pas à la tyrannie des Bleus. De février à mai 1794, ils sont emprisonnés en raison de leur foi, au château de Noirmoutier. Une fois libéré, le couple est assigné à résidence sur l'île, où les moines bénédictins avaient, dès le VII[e] siècle, implanté une vie monastique intense. Ses parents, profondément chrétiens, entretiennent une foi active. Anne Pelletier reçoit et cache des prêtres réfractaires. Son époux, médecin de formation, ne fait pas de différence entre les personnes et soigne aussi bien les Républicains que les Vendéens.

Une jeunesse forgée par l'épreuve

Huitième enfant du couple, Rose-Virginie grandit sur l'île avec sa famille. Le 27 novembre 1806, son père décède. Deux ans plus tard, à l'automne 1808, elle entame sa scolarité à l'école des Sœurs du Verbe Incarné, devenues plus tard les Ursulines de Chavagnes, la première sur l'île. À la fin de l'année 1810, Anne Pelletier retourne à Soullans avec ses deux plus jeunes enfants, Rose-Virginie et Paul-Fidèle. En 1811, la fillette part pour Tours, dans un pensionnat religieux tenu par Mme Chobelet, amie de sa mère. Le 11 juin 1813, Anne Pelletier décède à Soullans. Quelques mois plus tard, le 20 octobre 1814, Rose-Virginie, alors orpheline, entre au monastère de Notre-Dame de Charité à Tours. C'est là qu'elle prend le nom de Sœur Marie de Sainte-Euphrasie. Une éducation marquée par une ardente charité et une volonté farouche de préserver sa foi lui forge un caractère bien trempé. Le 26 mai 1825, elle devient supérieure de la communauté de Tours, à l'âge de 29 ans. Sa foi l'incite à aller au-delà de ses prérogatives, et le 11 novembre 1825, elle fonde une communauté contemplative, les Sœurs de Sainte-Madeleine. Le 18 mai 1829, l'abbé Breton, curé de la cathédrale d'Angers, lui rend visite à Tours et lui demande d'ouvrir une maison dans sa ville. Le 31 juillet de la même année, jour de son anniversaire, la maison d'Angers voit le jour. Sœur Marie-Euphrasie retourne ensuite à Tours pour terminer son mandat de supérieure, avant d'être nommée, le 19 mai 1831, supérieure à Angers. Quelques mois après son arrivée, elle y fonde à son tour une communauté contemplative. Le 9 janvier 1835, le pape Grégoire XVI reconnaît, par décret, l'approbation du généralat établi à Angers. Ce geste consacre la création officielle de la congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, fondée par Sœur Marie-Euphrasie Pelletier, qui en devient la Supérieure générale. Elle meurt le 24 avril 1868, à l'âge de 71 ans, laissant derrière elle 110 maisons en activité sur les cinq continents. Béatifiée le 30 avril 1933 par le pape Pie XI, elle est canonisée sept ans plus tard, le 2 mai 1940, par le pape Pie XII. Dans ses desseins, la sainte avait souhaité fonder une maison du Bon Pasteur à Noirmoutier. Tout un symbole. Mais le projet n'aboutira pas. Néanmoins, sa maison familiale est rachetée par la congrégation en 1899.

Un oratoire vivant

En 1942, deux ans après sa canonisation, le petit oratoire est construit dans la demeure natale de la sainte, au numéro 10 de la Grande Rue à Noirmoutier-en-l'Île, à l'angle de la Grand'Rue et de la rue des Douanes. Le lieu de prière accueille le public durant tout l'été. En franchissant les marches, les visiteurs peuvent apprécier les grandes étapes de la vie de la sainte représentées sur des tentures hagiographiques. À l'instar des cabines téléphoniques d'autrefois, ce petit espace constitue un point d'appui spirituel pour converser avec Dieu, par l'intercession de la sainte. Il constitue aussi un lieu de pèlerinage pour les sœurs de la communauté de passage en France ou dans la région. Ouvert cet été du 17 juillet au 30 août, grâce au concours de sœurs et de bénévoles, l'oratoire propose à ceux qui le désirent une vraie halte spirituelle, avec temps de prière le soir, une heure d'adoration de 17h30 à 18h30 et célébration eucharistique présidée par des prêtres eudistes. Un hasard ? Pas vraiment, puisque les prêtres eudistes sont membres de la Congrégation de Jésus et Marie, fondée en 1643 par saint Jean Eudes. Ce même saint Jean Eudes qui, deux ans auparavant, avait fondé l'Ordre de Notre-Dame de Charité, destiné à l'accueil et à la réhabilitation des femmes en difficulté. Et c'est précisément dans une maison issue de cette fondation, le Refuge de Tours, que Rose-Virginie Pelletier était entrée en 1814 pour y devenir religieuse. En somme, sainte Marie-Euphrasie Pelletier a contribué à faire rayonner l'œuvre de saint Jean Eudes à l'international, grâce à la maison angevine de celles que l'on nomme les Sœurs du Bon Pasteur. L'œuvre, dont la source se trouve cachée au tabernacle, est bien vivante. Présente dans 67 pays, la communauté compte aujourd'hui 2.333 sœurs, dont 150 en France, aux Pays-Bas, en Belgique et à Montréal. Élodie Comoy, responsable des relations externes et communications pour la congrégation, précise : *« Aujourd'hui, le généralat de la communauté se trouve à Rome pour l'international. La maison mère, à Angers, garde néanmoins son statut et son charisme. En plus des sœurs présentes, une cinquantaine, il y a également une vingtaine de salariés ainsi que des associations dont la vocation est la défense des femmes en difficulté. On compte ainsi le mouvement du Nid et l'association créée en 1995 par les sœurs, et maintenant gérée par des laïcs, Association d'Aide Aux Victimes d'abus Sexuels (Aavas). Le site est également doté d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) »*

Fenêtre sur le ciel et sur le patrimoine historique et chrétien de l'île, l'oratoire demeure, plus qu'une simple halte dans un parcours de découverte du territoire, l'illustration de la manière dont la foi vendéenne, nourrie par des siècles de présence monastique et de résistance spirituelle, reste vivante. Il rappelle aussi combien l'île, christianisée dès le IV[e] siècle, a été un terreau de sainteté, où la charité et la prière ont su traverser les siècles.

Vincent GAUTIER

Oratoire Sainte Marie-Euphrasie
10 Grande Rue,
85330 Noirmoutier-en-l'Île.



Espace de quiétude propice à la prière, l'oratoire porte témoignage de la vie de la sainte. *Vincent GAUTIER*



Depuis 1942, l'oratoire est accessible. Il est également un haut lieu de pèlerinage pour les sœurs de la communauté. *Vincent GAUTIER*

Environnement De la pointe de la Belle-Henriette jusqu'aux Sables-d'Olonne, en passant par Talmont-Saint-Hilaire, d'impressionnantes méduses s'échouent depuis plusieurs jours sur le littoral. Un phénomène naturel, mais spectaculaire, qui interroge les promeneurs et appelle à la prudence.

Des méduses par dizaines sur les plages vendéennes



La plus impressionnante est la rhizostome. *B. MARTIN (clp)*

Difficile de les manquer. Certaines dépassent les 40 centimètres de diamètre, d'autres tapissent le sable par dizaines. Ces derniers jours, les échouages de méduses se multiplient sur les plages vendéennes, notamment entre la Belle-Henriette, Sainte-Anne, Talmont-Saint-Hilaire et jusqu'aux Sables-d'Olonne. Si le spectacle intrigue autant qu'il impressionne, les scientifiques rappellent qu'il ne s'agit pas d'un phénomène exceptionnel. « *Les méduses vivent au large avant d'être ramenées vers les côtes par les vents, les courants marins et la houle* », explique Daniel Woehrling, ingénieur à Ifremer, auteur d'un document de référence consacré à leur prolifération. « *Une fois poussées vers le rivage, beaucoup meurent faute de pouvoir regagner le large. Les épisodes de vents persistants orientés vers la côte peuvent ainsi provoquer des échouages massifs en quelques heures.* » Les températures plus élevées de l'eau, l'abondance de plancton - dont elles se nourrissent - et les conditions météorologiques peuvent également favoriser leur présence près du littoral. Les chercheurs rappellent toutefois qu'aucun facteur unique n'explique leur prolifération, phénomène qui reste complexe à prévoir.

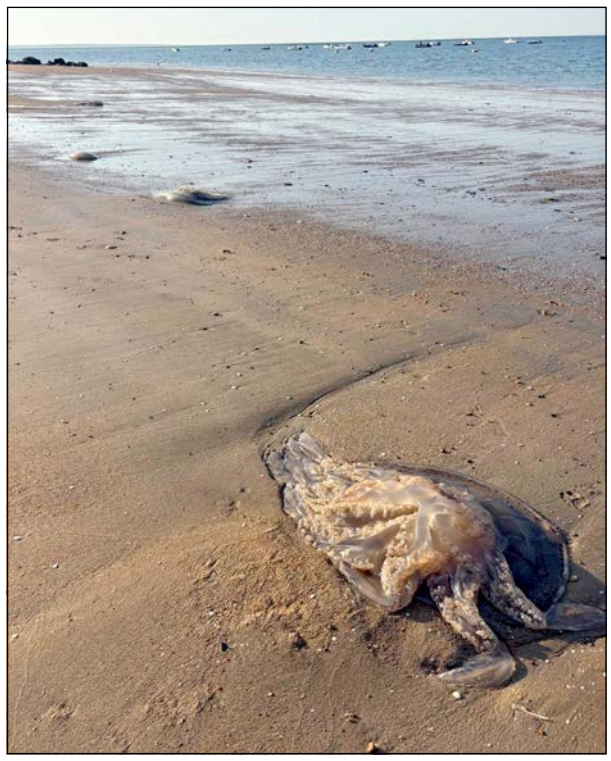
Deux espèces bien connues

Sur les plages vendéennes, les promeneurs rencontrent principalement deux espèces. La plus impressionnante est la rhizostome (Rhizostoma pulmo), parfois surnommée « poumon de mer ». Blanche ou translucide aux reflets bleutés, elle peut atteindre près d'un mètre de diamètre. Malgré sa taille imposante, elle est généralement peu urticante pour l'être humain, sauf chez les personnes les plus sensibles. Plus discrète, mais souvent davantage redoutée, la pélagie (Pelagia noctiluca) se reconnaît à sa couleur rosée à brun violacé. Plus petite, elle possède de longs tentacules très urticants. C'est elle qui est responsable de la majorité des piqûres recensées sur les plages françaises. Les spécialistes rappellent également qu'une méduse échouée n'est pas inoffensive. Même morte depuis plusieurs heures, elle conserve des cellules urticantes capables de provoquer une brûlure.

Prudence sur la plage

Pour les nageurs sauveteurs, la vigilance reste de mise. En cas de piqûre, les recommandations sont claires : ne jamais rincer la peau à l'eau douce, ne pas frotter la zone, ne pas appliquer d'alcool ni recourir au remède populaire consistant à uriner sur la blessure. Il convient de retirer délicatement les éventuels filaments avec un objet rigide ou une pince, de rincer abondamment à l'eau de mer puis de se rendre au poste de secours si la douleur persiste ou en cas de réaction importante. Bastien, nageur sauveteur à Talmont-Saint-Hilaire, rappelle que « *les baigneurs doivent toujours signaler la présence de méduses aux sauveteurs, respecter les drapeaux de baignade et éviter de manipuler les spécimens échoués, même lorsqu'ils paraissent desséchés. Si ces échouages impressionnent, ils rappellent surtout que le littoral est un milieu vivant, soumis aux caprices des vents et des courants. Les méduses font partie intégrante de cet écosystème marin. Leur présence n'interdit pas la baignade, mais invite chacun à redoubler de prudence avant d'entrer dans l'eau, particulièrement après plusieurs jours de vents orientés vers la côte.* »

Baptiste MARTIN (clp)



Les échouages sur la plage sont parfois impressionnants. *B. MARTIN (clp)*



Les méduses n'empêchent pas la baignade, mais invitent à la prudence. *B. MARTIN (clp)*



La plus redoutée, la pélagie. *Baptiste MARTIN (clp)*

Chronique du père Favrou L'expression s'applique aux freins, obstacles ou barrières qui bloquent la promotion de certaines personnes dans leur accession aux plus hautes responsabilités. Analyse.

À propos des plafonds de verre

L'expression est Venue des États-Unis, elle a été appliquée, en France, dans les années 70, le plus souvent au domaine politique, plus particulièrement au Front National qui ne parvenait pas au deuxième tour lors des élections et, plus récemment, à l'échec au deuxième tour de l'élection présidentielle en raison d'une coalition des partis rendant impossible le succès de sa candidate. Ce plafond de verre s'est manifesté également à l'égard des femmes se présentant à la plus haute responsabilité. « *Qui s'occupera des enfants en cas de succès ?* » La question d'un ancien premier ministre révélait, en même temps que la relégation des femmes aux tâches du foyer, le scepticisme sur la possibilité, pour une femme, d'assumer la charge de la présidence. Le plafond de verre ne se limite pas à la vie politique. Il est fréquemment présent dans le fonctionnement de l'entreprise. Les statistiques démontrent qu'une direction assurée par une voix mâle s'impose plus fréquemment dans les conseils d'administration. Et du côté de la vie associative, si l'on se doit de reconnaître de réels progrès dans le choix de femmes comme responsables, force est de constater qu'on leur confie plus souvent le rôle de secrétaires, une responsabilité réelle mais qui demeure subalterne. Il semble que notre Église ne fait pas exception par rapport à cette pratique. Une intervention récente (21/06) du Dicastère (sorte de ministère) pour le culte divin vient rappeler que l'homélie, c'est-à-dire le commentaire de la Parole de Dieu lors de l'Eucharistie, est réservée au prêtre ou au diacre. Le document précise qu'il ne s'agit pas d'une simple norme disciplinaire, mais que la mesure découle de la nature même de la liturgie qui *« est un exercice du pouvoir d'enseigner, celui-ci étant confié aux ministres ayant reçu le sacrement de l'Ordre »*. Une telle position ne manquera pas d'étonner nombre de chrétiens, tels ceux qui ont participé à des messes où l'homélie était assurée par des laïcs, comme ce fut le cas entre autres à la paroisse Saint-Bernard de Paris, durant une dizaine d'années. D'autres auront du mal à faire la différence entre l'homélie d'un prêtre et celle qu'assurent nombre de laïcs, hommes ou femmes, quand ils président la célébration des funérailles. Faut-il aller jusqu'à employer un vocabulaire différent en soulignant que le prêtre fait une homélie, tandis que le laïc assure un commentaire ? La distinction semble factice quand on sait que certains laïcs ont une formation théologique semblable ou même supérieure à celle de certains prêtres. Ce qui peut être vu comme un plafond de verre peut s'appliquer également à la position romaine dans son refus de l'accès des femmes au diaconat ou à la prêtrise, ainsi que de l'accès des hommes et femmes mariés à la prêtrise. Le choix du sacrement de l'Ordre réservé aux hommes n'est qu'une mesure disciplinaire, et l'argument du Christ-Époux pour définir la situation du prêtre ne fait que renforcer son côté *« mis à part »* et accentuer sa *« sacralisation »*. On a bien du mal à trouver une source évangélique à ce qui est présenté comme un argument théologique, alors que des diaconesses et des hommes mariés ont rempli ces ministères durant des siècles. Et s'il est envisageable de faire éclater ces plafonds de verre, on peut imaginer que cela se fera par des chrétiens qui, se voyant refuser l'entrée par la porte du sanctuaire, y accéderont par la fenêtre !

J'ajoute à ces propos une réaction que m'a inspirée la messe télévisée pour marquer les dix ans de l'assassinat du Père Hamel en l'église de Saint-Étienne-du-Rouvray. La célébration, digne et émouvante, m'a toutefois laissé un regret : celui de ne pas avoir entendu la sœur du prêtre. Voilà une intervention qui avait toute sa place. L'itinéraire de Roselyne, passée de l'incompréhension et de la révolte au choix de rencontrer Nassera, la mère du meurtrier, pour vivre une amitié et un soutien mutuel dans leur épreuve, méritait bien d'être entendu par les fidèles présents et les téléspectateurs. Un tel témoignage aurait apporté un complément à l'homélie de l'évêque, en confirmant que l'annonce et l'actualisation de la Bonne Nouvelle ne sont pas du domaine réservé aux responsables de l'Église. Une occasion, en somme, de faire éclater un plafond de verre !

Abbé Rober Favrou

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Loire-Atlantique et de la Vendée.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Loire - Atlantique

CONSTITUTIONS

A2621**478**

SELARL LEBAILLY DUREL
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
646 ROUTE DES DIGUES EUPHORBE
BP 36
14123 FLEURY SUR ORNE

C2G

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 9.000 €
Siège social : PREFAILLES (44770)
193B, Route de la Pointe Saint Gildas
RCS SAINT-NAZAIRE en cours

Par signature électronique en date du 24/07/2026, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : C2G
Capital social : le capital social s'élève à 9.000 € divisé en 900 actions de 10 € chacune, intégralement souscrites et entièrement libérées.
Siège social : PREFAILLES (44770) 193B, Route de la Pointe Saint Gildas
Objet social :
La Société a pour objet en France et dans tous pays, directement ou indirectement :
- la prise d'intérêts ou de participations dans toutes sociétés et entreprises françaises ou étrangères, quel qu'en soit l'objet, et sous quelque forme que ce soit, notamment par la souscription ou l'acquisition de toutes valeurs mobilières, parts sociales ou autres droits sociaux, et la gestion de ceux-ci,
- l'animation du groupe, à savoir la participation active à la conduite de la politique et au contrôle des filiales par la réalisation de prestations de services et de conseils en matière administrative, juridique, comptable, financière, commerciale ou immobilière,
- la gestion de son portefeuille de titres de participations,
- toutes prestations de services et de conseils, l'exercice de fonction de mandataire social au profit de toutes sociétés existantes ou nouvelles, commerciales ou civiles,
- le placement de ses fonds disponibles et la gestion de valeurs mobilières, l'acquisition, par voie d'apport ou d'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de tous immeubles bâtis ou non bâtis,
- la propriété, l'acquisition, la vente, la gestion et l'administration, l'exploitation par tous modes, la location de biens immobiliers - tous immeubles bâtis ou non bâtis -, de droits immobiliers et de valeurs mobilières,
Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tout objet similaire ou connexe.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Président : la société L&SO, SARL à associé unique au capital de 5.000 € ayant son siège social à COUERON (44220) 56 rue Alexandre Olivier immatriculée au RCS de NANTES sous le n°950.736.074
Directeurs Généraux : la société FG INVEST, SARL à associé unique au capital de 5.000 € ayant son siège social à SUCE SUR ERDRE (44240) 461 rue Casson immatriculée au RCS de NANTES sous le n°889.869.657 et la société GUELMIN, SARL à associé unique au capital de 5.000 € ayant son siège social à BEAUPREAU-EN-MAUGES (49600) Beaupréau - 32 rue Jean Sébastien Bach immatriculée au RCS d'ANGERS sous le n°950.729.806.
Avantages particuliers : Néant
Admission aux Assemblées : Tout associé a le droit de participer et voter aux décisions collectives.
Chaque action confère une voix dans tous les votes émis par décision collective ou sur consultation. Les décisions collectives doivent être prises, à la majorité de plus de la moitié des actions composant le capital social s'agissant des décisions ordinaires, et à la majorité des deux tiers des actions composant le capital social s'agissant des décisions extraordinaires.
Transmission des actions : Toute transmission d'actions est soumise à agrément des associés.
La Société sera immatriculée au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Pour insertion,
Le Président

A2621**340**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP, en date du 23.07.2026, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : **Les Jasmins**. FORME : SCI. CAPITAL : 100,00 euros. SIEGE : 98 route de la ville joie - 44500 LA BAULE ESCOUBLAC. OBJET : La propriété, l'acquisition, la gestion, l'administration, l'exploitation par bail, location, ou tout autre moyen, de tous immeubles, terrains, locaux, logements, appartements, maisons, immeubles à usage d'habitation, professionnel, commercial, industriel, locaux d'habitation meublés ou non, et tous autres biens immobiliers, en France, et hors du territoire français. La construction sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte. La réfection, la décoration, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination. La mise à disposition, à titre onéreux, au profit de l'un des associés, son conjoint, ses ascendant ou descendants, qu'il soit plein propriétaire, nu-propriétaire ou usufruitier, des biens immobiliers dont la société deviendra propriétaire. L'obtention de tout prêts bancaires, de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaires. Eventuellement et exceptionnellement, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société. La société pourra également, à titre accessoire, procéder à toutes formes d'investissement patrimonial, mobilier, immobilier et financier. Et dans le cadre de la gestion courante de sa trésorerie, procéder à l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières, de tout bien mobilier (matériel et immatériel), et investir dans tous produits bancaires, d'assurance, d'épargne et de placement, et plus généralement placer sa trésorerie sur tout support de son choix. DUREE : 99 années. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente de parts. AGREMENT : Les parts sociales ne peuvent être cédées, quelque soient la qualité du Cessionnaire, qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant à la majorité de 61,00 % des parts composant le capital social. GERANTS : M. Chaker OUESLATI, et Mme Faten JEBRI, épouse OUESLATI, dt ensemble à LA BAULE ESCOUBLAC (44500) - 98 route de la ville joie. IMMATRICULATION : au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis,
la Cogérance.

A2621**127**

V.M. PIZZAS

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 €

Siège social : 1 place du Commandant l'Herminier

44640 LE PELLERIN

Aux termes d'un acte ssp en date du 24/07/2026 à LE PELLERIN (44), il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée, dénommée « V.M. PIZZAS «, au capital de 1 000 €, ayant son siège 1 place du Commandant l'Herminier – 44640 LE PELLERIN, et pour objet : La fabrication, la préparation, la transformation, l'achat, la vente, la distribution et la commercialisation, sur place, à emporter, en livraison ou par tous moyens, de pizzas, produits alimentaires, plats cuisinés, boissons et plus généralement de tous produits de restauration rapide, traditionnelle ou ambulante.

Durée : 99 ans.

Le Gérant, M. Valentin MEYER, demeurant 2 allée des Courtines – 44220 COUERON, a été nommé par décision de l'associé unique du 24/07/2026.

RCS NANTES

A2621**520**

Par acte SSP du 27/07/2026, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **LE JARDIN D'ANGKOR** Objet social : Restauration de type rapide, vente à emporter, traiteur. Siège social : 7 place Saint Nicolas 44810 Héric. Capital : 4000 € Durée : 99 ans Gérance : M. JOLLY Xavier, demeurant 111 La Bellerie 44390 Nort-sur-Erdre Immatriculation au RCS de Nantes



FONDS DE COMMERCE

A2621**238**

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Eric BALLEREAU, notaire à NOZAY (44170), 13, route de Nantes, le 17 juillet 2026,
Monsieur Hubert **MEROT**, et Madame Marie-Claire **PALIERNE** épouse MEROT, demeurant 3, route de Nozay, 44170 JANS,
Ont cédé à la SARL «**Les ciseaux d'LV**» au capital de 1000 euros, sise 9, rue Alexis Letourneau, 44170 NOZAY, immatriculée RCS de NANTES sous le n°107354169.
Moyennant le prix de 70.000 euros (55.000 € l'incorporel et 15.000 € le corporel) leur fonds de commerce de SALON DE COIFFURE MIXTE exploité 9, rue Alexis Letourneau, 44170 NOZAY et pour lequel Mme PALIERNE, seule exploitante, est immatriculée au RCS de NANTES sous le n°413185752.
Entrée en jouissance au jour de l'acte.
Les oppositions seront reçues à l'Office notarial de NOZAY (44170), 13, route de Nantes, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière date de la présente insertion et de la publication au Bulletin Officiel Des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC).

Pour unique insertion.
Le notaire.

DIVERS

A2621**572**

Avis de dépôt d'état de créances salariales

Conformément aux articles L.625-1 et R.625-3 du Code de Commerce, l'ensemble des relevés de créances salariales résultant d'un contrat de travail a été déposé au Greffe pour les affaires suivantes :
Liquidation Judiciaire du 29/10/2025
- Fin de poursuite d'activité : 18/11/2025
SAS EXPLORIS
60 boulevard Maréchal Juin
44100 NANTES
N° greffe : 2025-724 - N° siren : 900217191
Capital Social : 5 600 000.00 euros

La présente publicité fait courir un délai de deux mois à l'intérieur duquel, en cas de contestation, les salariés concernés peuvent sous peine de forclusion saisir le conseil des prud'hommes.

Pour avis le 31 juillet 2026,
SCP MJURIS
Mandataire Judiciaire
5 rue Crébillon
44046 NANTES

A2621**116**

SELARL Thierry KERAVEC
Notaire (anciennement étude LEROUX)
PORNIC (Loire-Atlantique)
28 rue de Verdun

Avis de modificatif

Rectificatif à l'annonce parue le 17 juillet 2026, Référence n°A2619780 2026, concernant la création de la société civile immobilière **2LSHG patrimoine**, il y avait lieu de lire :
Siège social : HERBIGNAC (44410), 52 rue de Kergestin.
Les gérants de la société sont : Monsieur Hervé GEFFRAY et Madame Stéphanie Delphine COLLET, demeurant ensemble à HERBIGNAC (44410) 52 rue de Kergestin.

Pour avis
Le notaire.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2621**191**

BOUCHERIE GUYONVARCH - Clôture de liquidation

BOUCHERIE GUYONVARCH

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation Au capital de 8 000 euros
Siège social : 20 RUE DE LA PLAGE
44420 PIRIAC SUR MER
Siège de liquidation :
CHEZ M. GUYONVARCH
2080 ROUTE DE SAINT LYPHARD
44350 GUERANDE
447907155 RCS SAINT NAZAIRE

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2026 CHEZ M. GUYONVARCH 2080 ROUTE DE SAINT LYPHARD 44350 GUERANDE, l'Associé Unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Frédéric GUYONVARCH , demeurant 2080 ROUTE DE SAINT LYPHARD 44350 GUERANDE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SAINT NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis,
Le Liquidateur.

A2621**456**

BEZIER Romain SARL

Société A Responsabilité Limitée
en liquidation,
au capital de 1 500 €
Siège social et siège de la liquidation :
DIVATTE SUR LOIRE (44450)
La Chapelle Basse Mer -
6 le Moulin des Fillettes
882 255 383 RCS NANTES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'associé unique et liquidateur, Monsieur Romain BEZIER, demeurant à DIVATTE SUR LOIRE (44450) - La Chapelle Basse Mer - 6 le Moulin des Fillettes, a, aux termes de sa décision ordinaire en date du 28/07/2026, approuvé les comptes définitifs de liquidation, décidé l'attribution du produit net de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Pour avis, le liquidateur

A2621**466**

VJP AUGER

Société par Actions Simplifiée
en liquidation, au capital de 10 000 €
Siège Social : 7 place de l'Eglise
66640 SAINT JEAN DE BOISEAU
Siège de la liquidation :
46 bis Les Grandes Rivières
44640 ROUANS
815 320 262 R.C.S. NANTES

Clôture de liquidation

L'assemblée ordinaire des associés, réunie le 30/06/2026, à la diligence du liquidateur, Monsieur Jean-Pierre AUGER, demeurant 46 bis Les Grandes Rivières - 44640 ROUANS, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, décidé la répartition du produit net de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Pour avis,
le liquidateur

A2620**864**

CAP DES TEMPETES

SASU au capital de 10€

Siège social : 53 avenue des Naudieres
44800 ST HERBLAIN

RCS 882 643 570 NANTES

L'associé unique, en date du 30/01/2024, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M GAIST ARNAUD, 6 rue Nouvelle 85360 LA TRANCHE SUR MER, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 30/01/2024.

Radiation au RCS de NANTES

MODIFICATIONS

A2621**199**

CILEA MONETIQUE SARL au capital de 10.000 € Siège : 6 RUE 6 rue Jack London Bâtiment 7 - 44400 REZE 501287114 RCS de NANTES

Par décision de l'associé unique du 01/07/2026, il a été décidé de la transformation de la SARL en SASU, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, son capital, sa durée et les dates d'ouvertures et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. M. AYMARD Ulrich 30 chemin de la Guillère 69750 DARDILLY a cessé ses fonctions de Gérant du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de SASU, la Société est dirigé par la société SOGE2A, SAS au capital de 996.660 €, sise 8 montée du bourg 69750 DARDILLY N°820671360 RCS de LYON représentée par M. AYMARD Pascal, en qualité de président.

Transmission des actions: En cas de pluralité d'Associés, tous les Transferts d'Actions à des Tiers sont soumises à une procédure d'agrément.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Associé a le droit de participer aux décisions collectives et chaque Action donne droit à une voix.

Mention au RCS de NANTES

A2621**470**

GAYA AVOCATS
122 rue du Château d'Orgemont
49000 ANGERS
02 41 33 56 00
mail : juridique@gaya-avocats.fr

LES EMERAUDES

Groupement agricole d'exploitation
en commun au capital social
de 32 400,00 € (en cours de modification)
Siège social : La Janvrais
44850 SAINT-MARS-DU-DESERT
441 030 236 RCS NANTES

Suivant l'assemblée générale mixte ordinaire annuelle et extraordinaire du 22 juillet 2026, les associés de la Société LES EMERAUDES ont pris acte de la démission de Monsieur FREMONT Mickaël de ses fonctions de gérant, à compter du 1er avril 2026, ont décidé la réduction du capital social par rachat de l'intégralité des parts sociales détenues par Monsieur FREMONT Mickaël. Le capital social, initialement fixé à 64 800,00 €, est désormais fixé à 32 400,00 €. Les associés ont décidé de transformer la société en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, à compter du 22 juillet 2026, minuit, sans création d'une personne morale nouvelle. La dénomination, l'objet social et le siège social demeurent inchangés. Les statuts ont été modifiés en conséquence,

pour avis.

A2621**143**

APROJURIS CONSEILS
7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

MS 44 RIVOLI

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 44 rue de Rivoli
75004 PARIS
RCS PARIS 808 453 559

L'assemblée générale mixte du 12 juin 2026 a décidé de transférer le siège social à LA BAULE ESCOUBLAC (44500) 20 avenue des Véroniques à compter du même jour. Désormais la société sera immatriculée au RCS de SAINT-NAZAIRE. L'article 4 des statuts a été en conséquence.
Objet social : l'achat, la vente, l'échange, l'apport en société, la mise en valeur, l'administration soit directement, soit par location de tout ou partie de tous immeubles bâtis ou non bâtis.
Durée : 60 ans, soit jusqu'au 16 décembre 2074
Associés : Monsieur Frédéric SEVENOU demeurant 20 avenue des Véroniques 44500 LA BAULE ESCOUBLAC, Madame Véronique MASSIAS demeurant 11 rue du Jura 75013 PARIS.

A2620**882**

APROJURIS CONSEILS

JCM BATARD HOLDING

SARL au capital de 300 000 euros
Siège social : 71 bis rue Henri Gautier
44550 MONTOIR DE BRETAGNE
RCS SAINT NAZAIRE : 341 227 908

Aux termes des délibérations de l'AGE en date du 31/12/2024, il a été décidé d'étendre, à compter du même jour, l'objet social de la société aux activités suivantes : toutes opérations de construction vente et notamment l'acquisition de tous terrains, l'agencement et la démolition de tous immeubles existants, l'édification et la construction de tous immeubles, la vente achevée ou en état futur d'achèvement en totalité ou par lots des immeubles construits, la gestion, la location et l'entretien d'immeubles bâtis ou non bâtis ou de biens immobiliers dont elle est ou sera propriétaire par suite d'apport, d'achat, ou de construction ou qu'elle prendra en location, Les statuts sociaux ont été modifiés en conséquence et seront déposés en annexe au RCS de ST-NAZAIRE.

A2621**446**

AVIS

CABINET OLIVIER

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
Au capital de 300 000 Euros
Siège social : 71 rue Jean Jaurès
44600 SAINT-NAZAIRE
RCS SAINT-NAZAIRE : 531632 081

Aux termes des décisions de l'Associée unique en date du 28 juillet 2026, le siège social de la Société a été transféré du 71 rue Jean Jaurès 44600 SAINT NAZAIRE au 26 avenue du Général de Gaulle 44600 SAINT NAZAIRE, à compter du 28 juillet 2026, modifiant en conséquence, l'article 4 des statuts.
Modification faite au RCS de SAINT NAZAIRE

A2621**092**

Maîtres M. ARNAUD - E. LALANNE
Notaires
5, route de Sète
34540 BALARUC LES BAINS

SRJUJU
société civile immobilière au capital de 290.000 €
Siège : 3 impasse de Florence 44470 CARQUEFOU
830825311 RCS NANTES

Par AGE du 15 juillet 2026, la collectivité des associés a décidé le transfert du siège social à : MEZE (Hérault), 18, rue de l'Orée du Lac. Radiation du RCS de NANTES et nouvelle immatriculation au RCS de MONTPELLIER.

A2618**115**

ALTITUDE PARTICIPATIONSSociété par actions simplifiée au capital de 10 € porté à 382 600 €Siège social : 2 rue Henri Farman – 44360 VIGNEUX-DE-BRETAGNE999 451 305 RCS NANTES Aux termes des décisions unanimes de l'associée unique et de la collectivité des associés en date du 14/01/2026, il a été décidé : d'augmenter le capital social pour le porter de 10€ à 382 600 €, de nommer en qualité de Directeur Général : JATO INVEST, EURL au capital de 200 000 €, siège social Le Tilleul, 50530 Sartilly-Baie-Bocage, RCS Coutances 982 140 972 ; de nommer en qualité de Directeur Général : H2LP, EURL au capital de 400 000 €, siège social 24 chemin de la Guiblinière, 44300 Nantes, RCS Nantes 883 138 281 ; de nommer en qualité de Directeur Général : AUERSTAEDT FINANCE ET CONSEIL (AFC), EURL au capital de 128 700 €, siège social 17 avenue de Smyrne, 44300 Nantes, RCS Nantes 982 150 658 ; de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE, SAS sise 203 rue de Bercy, 75012 Paris, RCS Paris 351 329 503, pour une durée de six exercices ; Mention sera faite au RCS de NANTES.

A2618**120**

ALTITUDE SERVICESSociété par actions simplifiée au capital de 7.350.000 €, porté à 8.460.148 €Siège social : ZA des Quatre Nations – 2 Rue Henri Farman – 44360 VIGNEUX-DE-BRETAGNE981 937 543 RCS NANTES Aux termes des décisions de la collectivité des associés en date du 14/01/26, il a été décidé : de prendre acte de la démission de la société TYGINI INVEST de ses fonctions de Présidente, avec effet au 14/01/2026 ; de nommer en qualité de Présidente, à compter du même jour et pour une durée indéterminée, la société ALTITUDE PARTICIPATIONS, SASU au capital de 100 €, dont le siège social est situé ZA des Quatre Nations – 2 Rue Henri Farman – 44360 VIGNEUX-DE-BRETAGNE, immatriculée au RCS de Nantes sous le n° 999 451 305 ; de prendre acte de la démission, à compter du 14/01/2026, des Directeurs Généraux : JATO INVEST ; AUERSTAEDT FINANCE ET CONSEIL (AFC) ; H2LP ; d'augmenter le capital social d'une somme de 1.110.148 € par émission de le portant ainsi de 7.350.000 € à 8.460.148 € ; Mention sera faite au RCS de NANTES.

A2621**264**

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **SCI LEDISON**.
Forme : SCI.
Capital social : 80000 euros.
Siège social : 1bis Le Champ Fleury, 44330 LA REGRIPPIERE.
908430978 RCS Nantes.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 juillet 2026, les associés ont décidé, à compter du 15 juillet 2026, de transférer le siège social à 1 Kermarc, 29100 KERLAZ.
Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Durée : 99 ans.
Radiation du RCS NANTES et immatriculation au RCS QUIMPER.

A2621**633**

AVIS

APROGIM

Société par Actions Simplifiée
au capital de 40 000 Euros
Siège social : 7 Rue de l'Etoile du Matin
44600 SAINT NAZAIRE
RCS SAINT NAZAIRE : 349 502 849

Aux termes des décisions de l'Associée unique en date du 29 juillet 2026, le siège social de la Société a été transféré du 7 rue de l'Etoile du Matin 44600 SAINT NAZAIRE au 26 avenue du Général de Gaulle 44600 SAINT NAZAIRE, à compter du 29 juillet 2026, modifiant en conséquence, l'article 4 des statuts.
Modification faite au RCS de SAINT NAZAIRE.

A2618**506**

ETTELIOT Société par actions simplifiée, au capital de 49933 €, Siège : 357 route de sainte Luce, zone du petit Chatelier - bâtiment 407 44300 Nantes, RCS : NANTES N° 887750578. Aux termes d'une décision de la présidence en date du 17/06/2026, le capital social a été augmenté de 8015.4€, pour être porté à 57948.40 €, à compter du 17/06/2026. RCS : NANTES.

DISSOLUTION PAR TUP

A2621**356**

Fanny Desmet
Avocate en droit des sociétés

Avocate inscrite au Barreau de Lille
Village en Flandres - 155, Rue de Lompret
59130 LAMBERSART
Tel : 06.42.88.91.40
Mail : contact@fannydesmet-avocat.com

DISSOLUTION SANS LIQUIDATION

NANTARES CONSULTING

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 1.000 euros
SIEGE SOCIAL :
27 Bis, Rue de la Génolière
44640 LE PELLERIN
993 756 568 RCS NANTES

Par décisions en date du 24.07.2026, la Société NANTARES, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 euros, ayant son siège social à LE PELLERIN (44640) - 27 Bis, Rue de la Génolière, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 992 974 683, associée unique, a décidé la dissolution sans liquidation de la société NANTARES CONSULTING, conformément à l'article 1844-5, al. 3 du Code civil, entraînant la transmission universelle du patrimoine de cette dernière, à l'issue du délai d'opposition de 30 jours à compter de la publication de cette dissolution faite au BODACC.
L'associée unique déclare ne pas conférer un effet rétroactif fiscal et comptable à la présente dissolution sans liquidation.
Sur le plan fiscal et comptable, la dissolution sans liquidation aura donc la même date d'effet que sur le plan juridique, à savoir le jour de la réalisation définitive de la transmission universelle de patrimoine de la Société NANTARES CONSULTING à son associée unique.
Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de NANTES.

A2620**391**

FIDAL
AVOCATS

19100 BRIVE

La société IMPRIMERIE CHIFFOLEAU, EURL au capital de 600.000 € dont le siège est situé à SAINT HERBLAIN (44800) 26, rue du Coutelier, immatriculée au RCS de NANTES sous le n° 305 062 580, a fait l'objet d'une décision en date du 10.07.2026 de son associée unique, la société PUSTERLA 1880 France, SASU au capital de 1.344.000 €, dont le siège social est à CHERRE-AU (72400) 646, rue du Coutier Cherre, immatriculée au RCS LE MANS sous le n° 328 920 210. Aux termes de cette décision, il a été décidé la dissolution sans liquidation de la société IMPRIMERIE CHIFFOLEAU, conformément aux dispositions applicables, avec transmission universelle de son patrimoine à l'associée unique.
Les créanciers de la société dissoute peuvent former opposition à cette dissolution dans le délai légal à compter de la publication de la dissolution faite au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales, devant le tribunal compétent
La réalisation définitive de la dissolution de la société mettra fin aux fonctions de Monsieur Roberto MARINI, gérant non associé .

Vendée

MODIFICATIONS

A2621**236**

Commissaires aux comptes

Dénomination : **REVAL**
Forme : SAS.
Capital social : 30.000 euros.
Siège social : 15-7, rue du Fief de la Porte Fâché, 17540 SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS.
878 879 501 RCS de LA ROCHELLE.
Aux termes des décisions en date du 30 juin 2026, l'associé unique a pris acte de la cessation de mandat de commissaire aux comptes de la société BDO ATLANTIQUE à compter de cette date.
Mention sera portée au RCS de LA ROCHELLE.

Pour avis

A2621**183**

Société d'Avocats
SIZAIRE-GAUTHIER-GRIZET
Rue Gustave EIFFEL 17140 LAGORD

«LES FOURNEES DE LA VIE»

Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle
Au capital de 5 000 Euros
Siège social :
SAINT GEORGES DE MONTAIGU (Vendée)
3 rue des Tonneliers
842 205 734 RCS LA ROCHE SUR YON

Par décisions de l'associé unique du 11 juillet 2026, il a été nommé la société «HOLDING BABARIT» dont le siège social est à SAINT GEORGES DE MONTAIGU (Vendée) - 3 rue des Tonneliers - Zone d'activités des Grands Moulins, 788 759 124 RCS LA ROCHE SUR YON, Président, en remplacement de la société «HOLD'BAB», à compter 11 Juillet 2026.

Pour avis Le Président

A2621**079**

MAISONS SOCOREVE

SAS au capital de 58.995 € Siège social : 16 rue de la Bégaudière 85800 SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE RCS LA ROCHE-SUR-YON 392296752

Par décision de l'associé Unique du 24/07/2026 , il a été décidé de transférer le siège social au 53 route de la roche 85800 SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE à compter du 24/07/2026

Modification au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

A2621**296**

ARIA

Société Civile
au capital de 150 000 €
Siège social : 82 boulevard d'Angleterre,
85000 LA ROCHE SUR YON
880 326 236 RCS LA ROCHE SUR YON

Rectificatif à l'annonce parue le 12/12/2025 dans L'Echo de l'Ouest (dossier n° 2994849) concernant la Société ARIA. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 janvier 2026 a constaté une erreur matérielle (erreur de plume) dans le procès-verbal du 5 décembre 2025 relatif à l'augmentation de capital et a décidé de rectifier les résolutions concernées comme suit : Augmentation de capital : Suite à cette erreur de plume, le montant de l'augmentation de capital par incorporation de compte courant s'élève à la somme réelle de 135 775 € (et non 149 900 €). Capital social : En conséquence, l'Article 7 des statuts a été rectifié. Le capital social est porté de 100 € à la somme de 135 875 € (et non 150 000 €). Les autres mentions publiées dans l'avis du 12/12/2025 (notamment la modification de la date de clôture de l'exercice social fixée au 31 décembre et la prorogation exceptionnelle de l'exercice en cours jusqu'au 31 décembre 2026) restent inchangées. Le dépôt légal sera effectué au RCS de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis,
La Gérance

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2620**968**

FIDUCIAL SOFIRAL
AVOCATS

ZAC Moulin De Marcille, 1 Rue Henri Jarry, 49135 LES PONTS-DE-CE

SPFPL Buttavand

SPFPL de pharmacien d'officine sous forme de SARL unipersonnelle en liquidation

au capital de 767 030 euros

Siège social et siège de liquidation : 19, rue Wagner - 85290 MORTAGNE SUR SEVRE

841 246 317 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes d'une décision en date du 21/07/2026, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Frédéric Buttavand, demeurant 19, rue Wagner - 85290 Mortagne sur Sèvre, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de La Roche sur Yon, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis,

Le liquidateur

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

DISSOLUTION PAR TUP

A2621**483**

Agence des Deux Lions

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 55, Avenue Notre Dame
85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE
535 215 909 RCS LA ROCHE-SUR-YON

Le 24 juillet 2026, la société LES DEUX LIONS, société à responsabilité limitée au capital de 628.820 euros, ayant son siège social 55, Avenue Notre Dame 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE-SUR-YON sous le numéro 853 545 309, associée unique de la société Agence des Deux Lions, a décidé la dissolution sans liquidation de ladite société dans les conditions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code civil.
Les créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de Commerce de LA ROCHE-SUR-YON dans les 30 jours de la publication au BODACC.

SUCCESSIONS VACANTES

A2621**117**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Herbert LONG

Suivant testament olographe en date du 23 février 2025, M Herbert Alan LONG, en son vivant Retraité, demeurant à SAINTE-HERMINE (852210) 32 Chemin du Gain . Né à BIRMINGHAM (Royaume-Uni), le 24 novembre 1937. Veuf de Madame Monica Faith FOSTER et non remarié. Décédé à SAINT JEAN D'HERMINE (85210), le 1 Avril 2026. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître LAGRUE Delphine, Notaire membre de la Société dénommé «Cédric O'NEILL, Delphine LAGRUE et Julien SAINLOT» société civile professionnelle, titulaire d'un Office Notarial à LUCON (Vendée) 2 Quai Nord du port, le 24 avril 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maitre Amélie MORIN, Notaire à VERRUYES 8 rue Allée aux Moines 79310, référence CRPCEN : 79066, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de LA ROCHE SUR YON de l'expédition du procès verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour Avis,
le Notaire.

L'ÉCHO de l'Ouest | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

2 POSSIBILITÉS

pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web :

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB

annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24



Destination Santé

La courgette, c'est un véritable allié santé !

Riche en oligo-éléments, en vitamines et en minéraux, la courgette affiche un apport calorique très modeste, avec une quinzaine de calories pour 100 g. Elle vous permettra également de faire le plein d'eau, puisqu'elle en est constituée à près de 95 %. Un atout précieux pendant les fortes chaleurs. Elle est aussi parfaitement pourvue en fibres, ce qui favorise un bon transit intestinal tout en procurant une agréable sensation de satiété.

Une invention italienne

Introduite en France au XIXe siècle, la courgette est finalement un légume de consommation assez récent. Rapportées du Nouveau Monde par les premiers explorateurs, les courges étaient à l'origine cultivées et récoltées à pleine maturité afin de mieux se conserver durant l'hiver. Ce sont les Italiens qui, au XVIIe siècle, eurent l'idée de cueillir ces fruits avant leur maturité complète. Plus tendres, plus délicats en bouche et plus rapides à cuisiner, ils donnèrent ainsi naissance à la courgette telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Il existe aujourd'hui plus d'une quinzaine de variétés de courgettes. Si la plus répandue est verte et allongée, on trouve également des variétés jaunes, au goût légèrement plus sucré, des courgettes grises, très appréciées dans le sud de la France, ou encore de petites courgettes rondes qui font merveille une fois farcies. Toutes se dégustent avec leur peau, à condition de bien les laver, celle-ci renfermant une partie des fibres et des micronutriments.

Astuces pour bien la cuisiner

Crue, râpée en salade, simplement grillée à la plancha, cuite à la vapeur, au four ou encore en soupe froide, la courgette se prête à une multitude de préparations. Pour donner davantage de tenue et de croquant à vos courgettes poêlées, il suffit de les fariner très légèrement avant la cuisson. Évitez également de saler l'eau de cuisson : le chlorure de sodium a tendance à ramollir la chair et à lui faire perdre sa belle consistance.

Enfin, choisissez de préférence des courgettes de petite taille. Plus jeunes, elles sont généralement plus fermes, moins gorgées de graines et offrent une saveur plus fine. Un simple filet d'huile d'olive, quelques herbes fraîches et une cuisson rapide suffisent souvent à révéler tout leur goût.

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !
RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR :
WWW.DESTINATIONSANTE.COM
destinationsanté
L'information santé au quotidien

Incendies En lutte contre l'incendie qui ravage la Gironde depuis le mercredi 22 juillet, les soldats du feu sont exténués. Témoignages de trois sapeurs-pompiers volontaires qui, malgré la peur et parfois les doutes, se disent habités par « la passion » et le « besoin de sauver le pays ».

Baisser les bras n'est pas une option pour les pompiers épuisés

Il suffit parfois d'un faux-filet de bœuf pour qu'un homme retrouve le sourire. Nicolas Tellier dévore son plat à grands coups de fourchette. « *C'est mon premier repas depuis 7 heures ce matin* », justifie-t-il. Rattaché à la caserne de Saint-Loubès, en Gironde, le sapeur-pompier volontaire combat depuis trois jours l'incendie qui ravage son département.

Il a passé la journée face au feu, sur une route du village de Lanton, s'acharnant à sauver deux habitations des flammes. « *Deux maisons ça paraît peu, mais ça en mobilise des gars* », rappelle son collègue Laurent Boulert, de la même caserne. Une fois les frites englouties, ils quitteront leur centre de repos installé dans un gymnase de Lège-Cap-Ferret, et covoitureront ensemble jusqu'à leurs domiciles pour tenter de s'y reposer.

« *On est épuisé*, confie sans détour Nicolas Tellier. *Je ne pense pas que je serais capable de repartir maintenant sur le feu* », avoue celui qui, comme ses collègues, passe douze heures par jour au front. « *Ça nous paraît déjà beaucoup, mais en 2022, à Landiras, certains partaient pour vingt-quatre heures*, rappelle Laurent Boulert. *C'est plus raisonnable comme ça.* » Il y a la fatigue physique, les jambes lourdes, les muscles qui tirent, les risques de blessures.

Depuis le début des opérations, 84 pompiers ont dû être évacués ont annoncé les autorités, le 27 juillet. La majorité d'entre eux l'a été pour des intoxications au monoxyde de carbone. Un pompier, venu en renfort d'une caserne de Seine-et-Marne, souffre d'une fracture ouverte à la cheville après avoir été projeté par l'explosion d'une bouteille de gaz.



Dans les Pyrénées-Orientales, le 24 juillet, des pompiers recherchent les points chauds résiduels d'un incendie. MAXPPP

Mais « *le plus dur* », rapporte Nicolas Tellier, c'est l'épuisement mental. Sur le terrain, « *la concentration constante, pour éviter les erreurs* » est des plus énergivores. Une fois chez lui, Nicolas Tellier ressasse et peine à trouver le sommeil. « *Eux, je ne sais pas comment ils tiennent* », dit le pompier en désignant les conducteurs d'engin. « *Toute la journée au volant, dans ces conditions…* »

Émeric Jolly s'attable à son tour, une part de pizza margarita dans la main. « *Ça ne se calme pas beaucoup* », soupire le sapeur-pompier volontaire, rattaché à la caserne de Saint-Sulpice-et-Cameyrac. Le doute taraude les hommes. Viendront-ils à bout du monstre ? Émeric Jolly dit ne pas savoir ce qu'il se passe ailleurs, sur les autres points de feu. « *Ça peut être anxiogène. Même ici, on découvre la situation seulement au moment de prendre la relève. Un matin, nos collègues de la nuit nous ont dit qu'ils avaient perdu quinze maisons. Quand on te dit ça avant de partir sur le terrain, ça effraie* », abonde celui qui s'est engagé il y a seize ans déjà.

Si le nombre de foyers actifs a diminué dans la nuit du dimanche 26 au lundi 27 juillet, le feu est stabilisé mais n'est toujours pas fixé. Et le retour de la canicule, prévu pour ce mardi 28 juillet, a de quoi inquiéter. Pour autant, « *baisser les bras n'est pas une option* », assure Nicolas Tellier. Il se redresse sur sa chaise, le regard planté sur l'horizon. L'angoisse, il la met « *dans un tout petit coin* » de sa tête, pour lui et pour son entourage qu'il doit rassurer. Quand il est parti au front la première fois, vendredi dernier, il a reçu des dizaines de textos affolés. « *Je dis à mes proches d'éviter de regarder la télé en boucle. Ils sont suffisamment inquiets comme ça.* »

Il n'en est pourtant pas à son premier incendie de forêt, il a dû en affronter un dans les Pyrénées, il y a six ans au début de son engagement. Émeric et Laurent, eux, ont vécu les mégafeux de 2022, « *catastrophiques* » mais « *moins difficiles* », surtout parce qu'il y avait moins d'habitations à défendre, explique Laurent Boulert.

Pour Nicolas Tellier c'est la première opération lors de laquelle il croise autant de collègues extra-départementaux. Cet après-midi, un « gars de Charente » l'accompagnait dans le camion. Tout le monde s'entend, assure Laurent Boulert, il faut dire que le métier « *est le même partout* ». Avec toutefois quelques spécificités départementales : en Gironde, les camions-citernes feux de forêt (CCF) qui pénètrent même les terrains les plus hostiles jusqu'au plus près des flammes. « *Quand les gars d'ailleurs nous voient débouler dans la forêt avec ça, ils écarquillent les yeux* », raconte Laurent Boulert.

C'est à bord d'un de ces camions que les deux jeunes sapeurs-pompiers décédés mardi dernier étaient arrivés sur un site en feu aux abords de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac. À l'évocation de cette tragédie, la tablée se renferme. « *Ça nous a beaucoup touchés. Et ça nous rappelle l'ampleur du danger* », glisse Nicolas Tellier.

La « passion », pour autant, est plus forte que la peur. Les trois sapeurs-pompiers volontaires ont été libérés vendredi dernier par leurs employeurs, la métropole de Bordeaux pour Laurent Boulert et Émeric Jolly et l'hôpital de Libourne pour Nicolas Tellier. « *C'est le service public, donc les chefs ne râlent pas, ils comprennent le besoin d'aider le pays* », assure Laurent Boulert. Lui s'est engagé il y a treize ans. Quand il n'est pas au boulot, dit-il, il est à la caserne, où la lutte contre les incendies reste toutefois marginale. « *90 % du temps, on fait de l'assistance à personne* », rappelle le pompier.

Alors, lorsqu'un feu de cette ampleur se présente, c'est « *le shot d'adrénaline* » assume Laurent Boulert. « *Ça fait un peu pyromane de dire ça, mais quand tu t'engages c'est presque toujours pour le feu.* »

En face de lui, Nicolas Tellier confirme : « *Oui, le feu ça nous dope. Mais faudrait pas que ça dure un mois non plus.* » Il s'étire, « *crevé* ». Il ne va pas tarder, prévient-il. Demain, il embauche à l'hôpital à 6 heures du matin.

Marion LECAS

Santé La fumée émanant des incendies, comme ceux qui touchent la Gironde et les Landes depuis le 22 juillet, a des conséquences sur notre santé. Pour les habitants des alentours, il est nécessaire de se protéger.

Quels sont les effets de la fumée des incendies sur la santé ?

De Bordeaux jusqu'à Lyon en passant par Montpellier, une odeur de brûlé et un voile de fumée laissent deviner l'intensité des feux de forêt qui se sont déclenchés entre le 22 et le 25 juillet, d'abord en Gironde, vers Saumos, puis dans la région de Biscarosse (Landes). Alors que les flammes ont déjà consumé 45 000 hectares de forêt, les sapeurs-pompiers, appuyés par 1500 militaires, tentent toujours de fixer les incendies. D'autres feux sont toujours en cours dans le Var, en Corse et dans les Hautes-Alpes.

Au-delà des destructions humaines et matérielles, les fumées dégagées par ces incendies représentent un risque important pour la santé. Un communiqué publié par l'Agence régionale de santé (ARS) d'Aquitaine, le 25 juillet, précise ainsi que la région « *est soumise à un épisode de dégradation de la qualité de l'air dépassant le seuil d'alerte* ». Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'elle survient après plusieurs épisodes de fortes chaleurs, qui ont sursollicité les organismes, et juste avant une quatrième canicule qui devrait toucher la France à partir du 29 juillet. « *Le risque toxique n'est pas additionné, il est multiplié ! Et en particulier pour nos poumons* », souligne Frédéric Le Guillou, pneumologue et président de l'association Santé respiratoire France.

« *Les fumées blanches visibles au-dessus des incendies sont chargées en particules fines. Celles-ci franchissent les premières barrières naturelles de l'appareil respiratoire, comme le nez et les grosses bronches, pour atteindre directement les alvéoles pulmonaires. Elles y provoquent une réaction inflammatoire avant de passer dans la circulation sanguine* », explique le pneumologue.

Les effets sur la santé peuvent être multiples. Les fumées peuvent irriter les voies respiratoires, déclencher des crises d'asthme, aggraver les difficultés respiratoires déjà existantes et perturber l'oxygénation du sang. Elles augmentent aussi le risque d'accidents vasculaires cérébraux et d'infarctus.

« *Les personnes souffrant de pathologies respiratoires sont évidemment les plus exposées et doivent redoubler de vigilance* », insiste Frédéric Le Guillou. Toutefois, même chez des individus sains, une exposition de deux à cinq jours aux fumées d'incendies de forêt peut entraîner l'apparition de symptômes respiratoires irritatifs.

Associés aux fortes chaleurs, ces effets sont encore renforcés. « *C'est la double peine, car lorsqu'il fait chaud, on hyperventile et on inhale davantage de substances toxiques, détaille le pneumologue. Les muqueuses ont également tendance à se dessécher, ce qui facilite la pénétration des polluants dans l'organisme. Enfin, les épisodes de chaleur s'accompagnent souvent de pics d'ozone, un gaz particulièrement nocif pour les voies respiratoires.* »

Un rapport publié par Oxfam le 10 juillet estime ainsi que la pollution de l'air liée aux feux de forêt est responsable de 2 830 décès prématurés chaque année. Selon l'organisation, ces fumées « *seraient dix fois plus dangereuses pour la santé que la pollution de l'air d'autres sources, comme l'industrie ou les voitures thermiques* ». D'autant qu'elles n'ont pas de frontières. Le rapport rappelle notamment que les mégafeux survenus dans les Landes en 2022 avaient détérioré la qualité de l'air jusqu'aux Yvelines, situées à plus de 500 kilomètres.

Pour limiter les risques, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) recommande, lorsque des fumées sont présentes à proximité du domicile, de maintenir portes et fenêtres fermées et de n'aérer que lorsque la qualité de l'air s'améliore. Elle préconise également de fermer les trappes de tirage des cheminées, les bouches d'aération et d'arrêter temporairement la ventilation mécanique contrôlée (VMC).

« *On peut aussi humidifier l'air à l'intérieur si nécessaire. Et, si l'on n'a pas d'autre choix que de sortir, notamment pour les personnes les plus fragiles, il est préférable de porter un masque FFP1 ou FFP2* », conseille Frédéric Le Guillou. En Nouvelle-Aquitaine, la Région se mobilise pour assurer un stock de masques respiratoires adaptés aux besoins de la population : « *Afin de protéger les patients les plus vulnérables et les professionnels de santé de notre région, 2,5 millions de masques FFP2, issus des stocks stratégiques, sont en cours d'acheminement sur nos plateformes régionales* », peut-on lire dans le communiqué à ce sujet. Dans les zones les plus touchées, les pharmacies de garde devraient également être réapprovisionnées pour « *pouvoir mettre à disposition 2 masques aux personnes fragiles* ».

À défaut d'un masque adapté, il est conseillé de couvrir son nez et sa bouche avec un linge humide afin de limiter l'inhalation des fumées. Enfin, au-delà des bronches, les fumées peuvent également irriter les yeux et provoquer rougeurs, sensations de brûlure ou conjonctivites. En cas d'exposition, il est conseillé de rincer abondamment à l'eau le visage, les yeux, mais aussi les cheveux et les vêtements ayant été en contact avec les fumées afin d'éliminer les particules irritantes.

Esther SERRAJORDIA